

JANVIER 2022

PLUHERLIN

BULLETIN D'INFORMATIONS

 mairie de Pluherlin

 www.pluherlin.questembert-communaute.fr



3 à 4 Le Mot de Maire

4 Etat Civil 2021

5 à 17 Entre deux bulletins

- Logement temporaire
- Budget participatif
- Antenne 4G
- Vie population
- Comité biodiversité
- Médiathèque
- Zone 30
- Restaurant scolaire
- Boîte à idées
- Tarifs municipaux
- Urbanisme 2021
- Nouveau personnel
- Elections
- Pièces d'identité
- Animaux en divagation
- Recensement

18 à 29 Associations

- Bénévoles
- APEL Ecole St-Gentien
- Ecole publique Sylvain Pradeau
- La gentienne
- ESPR
- Amis du palet
- Randonnée pédestre
- Amicale bouliste
- Breiz compétition auto
- Roue Pluherlinoise
- Les amis de Bonréconfort
- ACSPP
- Bugale Pielin
- Club des Ainés
- Sport Loisirs Douzik
- Fête du pain
- Pierokamali
- Rando des Grées
- Entente St-Marc
- Association Eveil
- Pompiers

30 à 39 Informations diverses

- Nouvelles activités
- Tournée animée de Violaine
- Accidentés de la vie
- ADMR
- Iris cinéma
- Amis de St Jacques de compostelle
- Espace France Services
- Lutte contre le bruit
- L'influenza Aviaire
- France Service
- Centre de secours
- Témoignage d'un habitant
- Pluherlin au fil du temps

Calendrier des fêtes

Directeur de la publication:

Jean-Pierre GALUDEC

Création et Impression:

Groupe IMPRIGRAPH

Crédits photos:

Michel LE GOFF (dons), Mairie et Freepik.com

Dépôt légal: N° 1894

Informations pratiques

HORAIRES DE LA MAIRIE	Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00 et le samedi de 8 h 30 à 12 heures. Téléphone: 02 97 43 31 35 / E-mail: pluherlin@wanadoo.fr
	Numéro d'astreinte téléphonique du week-end: 07 87 49 25 29 à utiliser en cas d'urgence extrême
HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE	Mardi et vendredi: 16 h 00 – 18 h 00 Mercredi: 10 h 00 – 12 h 00 et 15 h 00 – 18 h 30 Samedi: 10 h 00 – 12 h 00 Téléphone: 02 97 43 37 41 E-mail: mediatheque.pluherlin@orange.fr
	Madame DENTE, assistante sociale peut vous recevoir sur rendez-vous en mairie en téléphonant au 02 97 61 44 24
ASSISTANTE SOCIALE	

Déchetterie de L'Épine à LIMERZEL - Tél.: 02 97 66 13 11

Déchetterie de Kervault à QUESTEMBERT - Tél.: 02 97 26 12 08

	Période hivernale (8 mois) Du 1 ^{er} octobre au 31 mai		Période estivale (4 mois) Du 1 ^{er} juin au 30 septembre	
	L'ÉPINE	KERVAULT	L'ÉPINE	KERVAULT
Lundi	Fermée 13 h 30 – 17 h 00	8 h 30 – 12 h 00 13 h 30 – 17 h 00	Fermée 13 h 30 – 17 h 30	8 h 30 – 12 h 00 13 h 30 – 17 h 30
Mardi	Fermée	8 h 30 – 12 h 00 13 h 30 – 17 h 00	Fermée	8 h 30 – 12 h 00 13 h 30 – 17 h 30
Mercredi	8 h 30 – 12 h 00 13 h 30 – 17 h 00	8 h 30 – 12 h 00 13 h 30 – 17 h 00	8 h 30 – 12 h 00 13 h 30 – 17 h 30	Fermée 13 h 30 – 17 h 30
Judi	8 h 30 – 12 h 00 13 h 30 – 17 h 00	Fermée 13 h 30 – 17 h 00	8 h 30 – 12 h 00 13 h 30 – 17 h 30	Fermée 13 h 30 – 17 h 30
Vendredi	8 h 30 – 12 h 00 13 h 30 – 17 h 30	8 h 30 – 12 h 00 13 h 30 – 17 h 30	8 h 30 – 12 h 00 13 h 30 – 18 h 00	8 h 30 – 12 h 00 13 h 30 – 18 h 00
Samedi	8 h 30 – 12 h 00 13 h 30 – 17 h 30	8 h 30 – 12 h 00 13 h 30 – 17 h 30	8 h 30 – 12 h 00 13 h 30 – 18 h 00	8 h 30 – 12 h 00 13 h 30 – 18 h 00

Aire de stockage des déchets inertes (gravats) à la déchetterie de L'Épine à LIMERZEL :

L'aire de stockage des gravats est désormais gardiennée et accessible aux horaires indiqués ci-dessous:

Lundi – Mercredi – Jeudi: 13 h 30 – 17 h 00

Vendredi: 13 h 30 – 17 h 30 / Samedi: 9 h 00 – 12 h 00

Le Service Déchets à Questembert Communauté est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30



**JEAN-PIERRE
GALUDEC**

CHÈRES PLUHERLINOISES, CHERS PLUHERLINOIS,

Pour tout vous dire, je prépare ce petit mot depuis plusieurs semaines. Je souhaitais évoquer le retour à une certaine normalité.

Devant l'évolution peu favorable de ces derniers jours, je me vois obligé de revoir ma copie avant son envoi à l'imprimerie...

En effet, après un été et une rentrée où nous avons retrouvé petit à petit nos habitudes et donc le plaisir de certains rendez-vous auxquels nous avons dû renoncer pendant de longs mois, la pandémie nous rattrape et avec elle, les craintes de la maladie et de nouvelles restrictions.

Le repas organisé par l'ESPR, mi-octobre, avait pourtant donné le signal et ce petit goût de la « vie d'avant », avec cette ambiance unique des rencontres et discussions sans fin autour d'un verre et d'une tablée entre amis dans notre belle salle « Les Grées ».

Au fil des mois, nous nous étions pliés aux contraintes que la présence du virus nous a imposées et avions mis en place des procédures afin que la vie reprenne. Chacun avait compris la nécessité de continuer à faire attention pour ne pas compromettre notre situation sanitaire afin surtout de préserver la santé des personnes les plus exposées. Nous nous apercevons que rien n'est encore définitivement gagné face au covid et ses variants, il nous faut rester vigilant.

À la rentrée, sur la commune, les salles avaient rouvert et la plupart des associations reprirent leurs activités hebdomadaires. On s'est vite aperçu qu'il manquait quelques pratiquants ou licenciés à l'appel. Après ces longs mois d'arrêt, certains ont fait le choix d'arrêter peut-être encore par crainte mais sans doute aussi car cette période a mis à mal nos engagements associatifs.

Il a été « facile » d'arrêter, il sera plus long de retrouver l'engouement passé. Cela vaut aussi pour les encadrants, dirigeants et bénévoles dont les effectifs ont eux aussi maigri. Cela me permet de souligner encore, l'engagement et la détermination des responsables qui ont redémarré pour accueillir à nouveau les pratiquants. Qu'ils en soient remerciés.

Ce n'est pas faute de vouloir l'organiser mais entre les contraintes sanitaires et les disponibilités de la salle Les Grées, nous n'avons pas pu programmer notre rendez-vous d'automne avec nos aînés de plus de 70 ans. Finalement, fixé le samedi 29 janvier 2022, le repas de l'année 2021 organisé par le CCAS, est à nouveau menacé.

Voici quelques nouvelles des dossiers en cours sur la commune...

Pour les chantiers, la rénovation des vestiaires foot a pris du retard mais a quand même commencé cet automne. La rénovation d'un bâtiment offre parfois des surprises, cela a été le cas quand il s'est agi de reprendre les réseaux d'eau, de gaz et des eaux usées. En effet, les interventions nécessaires au fil des années sur ces vestiaires, se sont ajoutées les unes aux autres et ont créé un enchevêtrement de canalisations rendant difficile l'accès à chacune d'entre elles. Les services techniques et les artisans ont cependant fait le nécessaire pour rétablir leur usage et permettre le démarrage du chantier.

Les travaux de la fibre sont dans leur dernière phase. Les 2 armoires dans le bourg et à Quenelet sont opérationnelles et le déploiement des câbles en campagne est quasi achevé. Le réseau va rentrer en phase de test avant d'être livré. Les opérateurs seront en mesure de commercialiser l'offre sur notre commune en milieu d'année.

Jumelé à l'installation de la fibre, l'adressage dans les villages a été effectué et les plaques distribuées.

Les panneaux de villages sont arrivés et leur installation par les services techniques est programmée par secteur au fil des premiers mois de l'année.

Après la période de test de l'automne qui a donné lieu à quelques ajustements, les travaux de sécurisation de la circulation dans le bourg sont achevés. La vitesse de circulation dans l'ensemble de la zone urbaine (entre les panneaux d'agglomération) est désormais limitée à 30 km/h. Vous trouverez un peu plus loin dans ce bulletin, une page autour de ces nouvelles règles de circulation.

Les pourparlers autour des parcelles ROYER en centre bourg se poursuivent. Après avoir mandaté, l'EPF (l'établissement Public Foncier) pour négocier, le conseil a souhaité une dernière approche à l'amiable auprès des propriétaires. Si un accord n'est pas trouvé, la commune est décidée à engager une procédure d'expropriation. Il est urgent d'avancer sur ce dossier.

Par ailleurs, la commune a acquis une parcelle de terrain de 1,6 ha située un peu en contrebas du lotissement du Champ de l'étang. Ce terrain accessible par un chemin communal, à proximité immédiate du bourg va permettre d'initier plusieurs opérations pour lesquelles les associations et la population vont être associées. Des idées comme un espace public paysager, d'un verger partagé ou autre projet permettant de valoriser ce site afin de le mettre à disposition de tous, seront les bienvenues. Pour finir, et conséquence plus heureuse

Le mot du Maire

du contexte sanitaire générant de nouveaux besoins dans le domaine du télétravail, des demandes de mise à disposition de locaux arrivent en mairie.

L'arrivée de la fibre à Pluherlin contribue aussi à rendre favorable l'installation d'activités professionnelles en zone rurale.

Ces entrepreneurs veulent à la fois vivre à la campagne sans forcément travailler seuls chez eux. Le conseil prend très au sérieux ces demandes et va étudier la possibilité d'accueillir ces activités économiques dans des locaux municipaux. Cette idée vous intéresse, faites vous connaître en mairie.

L'équipe municipale travaille sur de nombreux autres sujets. Vous les découvrirez en parcourant ce bulletin.

Toute l'équipe municipale, élus et agents, vous souhaite une année 2022 sereine.

Qu'elle vous permette de mener à bien vos projets et vous assure de belles rencontres. Qu'elle vous garde, ainsi que vos proches, en bonne santé.

Bien amicalement.

Jean-Pierre GALUDEC

INVITATION

Sous réserves bien entendu, que nous puissions l'organiser, nous vous donnons rendez-vous à la salle « Les Grées », le samedi 8 janvier 2022 à 10h30 pour la cérémonie des vœux.

À cette occasion, nous serons heureux de faire connaissance avec les nouveaux habitants de la commune. Nous mettrons aussi à l'honneur, René DANILET en lui remettant le titre de maire honoraire. N'oubliez pas votre pass sanitaire, il vous sera demandé pour assister à cette cérémonie.

État Civil 2021

NAISSANCES

1. **ALLAIN Joséphine**, née le 21 février
2. **ALLAIN Léonie**, née le 21 février
3. **RIVIÈRE Erwann**, né le 12 mars
4. **GAUDE Calie**, née le 14 mars
5. **SERAZIN Chloé**, née le 9 avril
6. **SERAZIN Nathan**, né le 9 avril
7. **SORIN Joy**, né le 6 mai
8. **SORIN Lily-Rose**, née le 6 mai
9. **ERMEL MAILLET, Willow**, née le 14 août
10. **BORGNE Leïla**, née 29 août
11. **EVENO Mattéo**, né le 19 septembre
12. **LE BRUCHEC LE CLANCHE GODDERIDGE Emma**, née le 16 octobre
13. **TUAL Léa**, née le 25 octobre
14. **TOUPIN Léo**, né le 27 octobre
15. **JOLY Maëlo**, né le 15 novembre
16. **BRAUD Annaëlle**, née le 25 novembre



MARIAGES

1. **LE BORGNE Damien et RIDOUANI Sarah**, mariés le 27 mars
2. **AUDRAN David et GUILLAS Françoise**, mariés le 22 mai
3. **LE RAY Ludovic et KERVICHE Emilie**, mariés le 5 juin
4. **LEMARIE Cédric et MARTINEAU Audrey**, mariés le 26 juin
5. **GÉRARD Pierre et BUSSON Sophie**, mariés le 26 juin
6. **BERCHIER Cédric et LEMÉTAYER Julie**, mariés le 2 juillet
7. **LE GUENNE Patrick et DA SILVA PEREIRA Deolinda**, mariés le 18 septembre

DÉCÈS

1. **RIO Monique Veuve RICHARD**
domiciliée La Grée de Kerpena, décédée le 12 janvier
2. **LAINÉ Marguerite**
domiciliée à Bon Réconfort, décédée le 08 février
3. **MAGNEN Claude**
domicilié la Cour de Bois Bréhan, décédé le 23 février
4. **PROVOST Marie Veuve LOYER**
domiciliée La Maillardière, décédée le 08 mars
5. **MAGRÉ Agnès Veuve HAUROGNÉ**
domiciliée Le Quiban, décédée le 10 mars
6. **RAPAILLE Marcel**
domicilié le petit Village, décédé le 22 mars
7. **LE MENELEC Denise Veuve RIVAL**
domiciliée Le Bolan, décédée le 26 mai
8. **BROHAN Anne Veuve LOYER**
domiciliée à la Nuais, décédée le 13 juin
9. **VALOGNE Solange Veuve ROSE**
domiciliée à Bon Réconfort, décédée le 20 juin
10. **BELLAVOIR Maria Epouse MARCHAND**
domiciliée Rue de la Cour Royale, décédée le 20 juin
11. **QUERIC Roger**
domicilié Coët Daly, décédé le 17 juillet
12. **HOCHET Yannick**
domicilié Caringuay, décédé le 13 août
13. **SYLVESTRE Eveline Épouse DANIEL**
domiciliée à la Ville Boury, décédée le 22 août
14. **RIO Marie-Annick**
domiciliée rue de la Cour Royale, décédée le 20 septembre
15. **THIBAULT Madeleine Veuve LE COINTE**,
domiciliée Les Landaises, décédée le 1er octobre
16. **STÉVANT Claude**
domicilié la Ville Grayo, décédé le 03 octobre



UN LOGEMENT TEMPORAIRE EN PROJET À PLUHERLIN

La commune dispose d'un logement T 3 (2 chambres) situé au rez-de-chaussée dans le bâtiment de l'ancienne mairie, en plein bourg.

L'équipe municipale et le CCAS, conscients de la tension existante du marché de la location sur notre territoire et d'autre part, de la fragilisation de certaines situations au sein des familles, ont réfléchi à la création d'un lieu d'accueil sur la commune.

Cet appartement, libéré récemment par la paroisse, offre l'opportunité de créer à titre expérimental, un logement temporaire.

Il sera destiné à des personnes qui se retrouvent sans logement (des personnes en fin de bail suite à la vente de leur logement, des personnes victimes de violences conjugales, des personnes arrivant sur le territoire pour un travail mais sans solution logement, des personnes en séparation...) et en difficultés pour en trouver un autre rapidement. Il sera meublé et équipé, et confié



à la gestion à un organisme social. Des logements de ce type existent sur d'autres communes à proximité notamment à Malestroit et à Ploërmel.

Le logement sera proposé pour une durée assez courte de 4 mois, renouvelable si besoin. Les personnes logées seront accompagnées par cette même association afin de leur permettre de passer ce cap difficile et les aidera à retrouver un logement adapté à leurs besoins.

Une réflexion à l'échelle du territoire de Questembert Communauté visant à coordonner cette démarche, est en cours.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, tout n'est pas encore complètement calé mais l'idée est de confier comme indiqué plus haut, la gestion locative du logement (entrée dans les lieux, versement du loyer) à une association tout en associant le CCAS comme par exemple, dans le choix des candidats.

Autre idée, le logement nécessite un coup de neuf en peinture, si vous êtes intéressés pour participer à une journée chantier n'hésitez pas à donner vos coordonnées à la mairie.

L'objectif est une mise à disposition du logement avant l'été 2022!

BUDGET PARTICIPATIF

Dans cadre de la 1^{re} opération « budget participatif » lancée au printemps dernier, 5 dossiers ont été déposés. Quatre par des particuliers et un par une association. L'action pouvait se voir attribuer la somme de 2 500 € pour sa mise en œuvre. Les commissions « vie associative et services à la population » se sont réunies ce mercredi 26 mai pour étudier et départager les 5 dossiers reçus.

Voici les 5 intitulés des actions présentées:

1. Projet d'animations musicales autour de la tournée de l'Équicerie.
2. Projet baptisé « Fête de la soupe »
3. Projet de concours de poésie
4. Projet de panneaux d'informations sur les chapelles et l'église de Pluherlin
5. Communication autour d'un projet d'habitat partagés pour séniors

À partir des critères du règlement de l'opération, la commission a choisi d'attribuer la totalité du budget au projet de réaliser des panneaux d'informations sur les édifices

religieux de la commune.

Outre que cette idée a fait l'unanimité, la commission a souligné la qualité du dossier de présentation, la présence d'éléments descriptifs, d'un budget prévisionnel avec des devis ainsi que celle d'un calendrier de mise en place de l'action.

Alors à vos idées! Prenez d'ores et déjà date de l'édition 2022 et surveillez la presse pour les dates de dépôts des dossiers. Les formulaires seront disponibles en mairie et dans les commerces de Pluherlin courant printemps prochain.



L'ANTENNE DE CARLEVAUX EST MONTÉE...

Ce projet d'installation d'une antenne 4G, porté par les opérateurs Bouygues et SFR est apparu en janvier dernier. Le feuilleton s'est malheureusement achevé sans que ni la commune, ni les riverains aient pu obtenir satisfaction. Passé le premier étonnement où nous avons découvert que nous ne pouvions nous opposer aux autorisations d'urbanisme liées à ce type d'installation, nous avons été de surprises en déceptions...

Nous avons été interpellés par les habitants de la côte pour avoir des explications quant à cette installation. Nous avons donc tenté de rentrer en contact avec les porteurs de projet. D'avril à juin, coups de téléphone, mails, courriers, rien n'y a fait, aucun de nos interlocuteurs potentiels ne s'est manifesté. C'est une visite en direct chez un prestataire qui permet début juillet de prendre enfin un contact avec le responsable de chez SFR porteur du projet. On convient de se rencontrer avec les riverains fin août, en mairie pour évoquer le projet et ses conséquences. En fait, il ne s'est pas déplacé, laissant un représentant de l'autre opérateur, Bouygues, gérer l'animation de la réunion.



Entre autres informations, on apprend que les opérateurs se sont vus imposés par l'Etat, dans le cadre d'un programme baptisé « New deal Mobile » (voir encart) et par arrêté ministériel, l'obligation d'installer des centaines d'antennes sur le territoire national.

Dans cet arrêté, on découvre les coordonnées géographiques de tous les lieux susceptibles de recevoir une antenne 4G. Les opérateurs doivent ensuite poser leur antenne sur un

En savoir plus sur le New Deal Mobile :

En janvier 2018, le Gouvernement, l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (Arcep) et les opérateurs de téléphonie mobile (Bouygues Telecom, Free, Orange et SFR) sont parvenus à un accord historique – le New Deal Mobile – visant à généraliser la couverture mobile de qualité pour tous les Français.

Le Gouvernement a fait le choix dans le cadre du New Deal mobile de prioriser l'objectif d'aménagement du territoire plutôt qu'un critère financier pour l'attribution des fréquences.

L'État a ainsi décidé d'orienter l'effort des opérateurs vers la couverture du territoire, au moyen d'obligations de couverture inédites.

L'objectif du dispositif de couverture ciblée est d'assurer une couverture mobile de qualité dans les zones non ou mal couvertes.

Chaque opérateur a l'obligation d'installer 5000 nouveaux sites (dont certains peuvent être mutualisés), à un rythme de 600 à 800 par an. Une fois

une zone retenue et publiée au sein d'un arrêté ministériel, les opérateurs ont 24 mois maximum pour apporter la couverture mobile attendue (voix, SMS et accès Internet 4G).

terrain dans un rayon de quelques dizaines de mètres autour de ce point.

Il y a aussi des contraintes techniques comme la présence d'une ligne électrique ou les conditions d'accès

Le non-respect de ces injonctions, contraindraient les opérateurs désignés, à des amendes.

Pour ces derniers, les enjeux financiers sont donc importants et expliquent, en grande partie, leur empressement à finaliser leurs installations.

Nous nous sommes par ailleurs aperçus que de toute façon la commune n'a pas la main sur ces sujets car la loi a été modifiée dans ce sens. Pour rappel, les riverains ne s'opposaient pas à la construction de cette antenne mais réclamaient à minima, son éloignement des maisons.

Ils s'inquiètent par ailleurs des conséquences sur leur santé. Un programme de mesures de rayonnement a été lancé et permettra de suivre leur évolution.

Nous avons fait remonter à notre député notre étonnement et notre déception quant à ces difficultés de communication (!!!) avec les opérateurs et leur absence quand il s'agit de rencontrer la population qui vivra près de ces installations.

COMMISSION « VIE-POPULATION »

La commission « vie-population » s'est réunie fin octobre avec 2 points à l'ordre du jour, l'avenir de la parcelle « Marquet » et la création d'une journée citoyenne.

Après la mise en place d'un budget participatif au printemps dernier, les deux points au menu de cette rencontre témoignent de la volonté de l'équipe municipale d'impliquer les habitants de la commune dans les décisions et les actions menées.

Pour ce qui est de la parcelle Marquet, il s'agit de mettre autour d'une table des élus, des associations et des personnes que le sujet intéresse, et d'échanger sur ce qu'il est possible de faire sur cette parcelle.

Un rendez-vous sur ce terrain sera calé courant mars, suivi d'un temps

d'échanges en salle pour déterminer la nature des actions et un premier calendrier de leurs mises en œuvre.

Par ailleurs, l'idée est aussi d'associer ceux qui le désirent à la réalisation de petits travaux sur le territoire communal dans le cadre d'une journée citoyenne.

Le format envisagé est plutôt celui d'une demi-journée, un samedi matin de printemps, de 9h00 à 12h30.

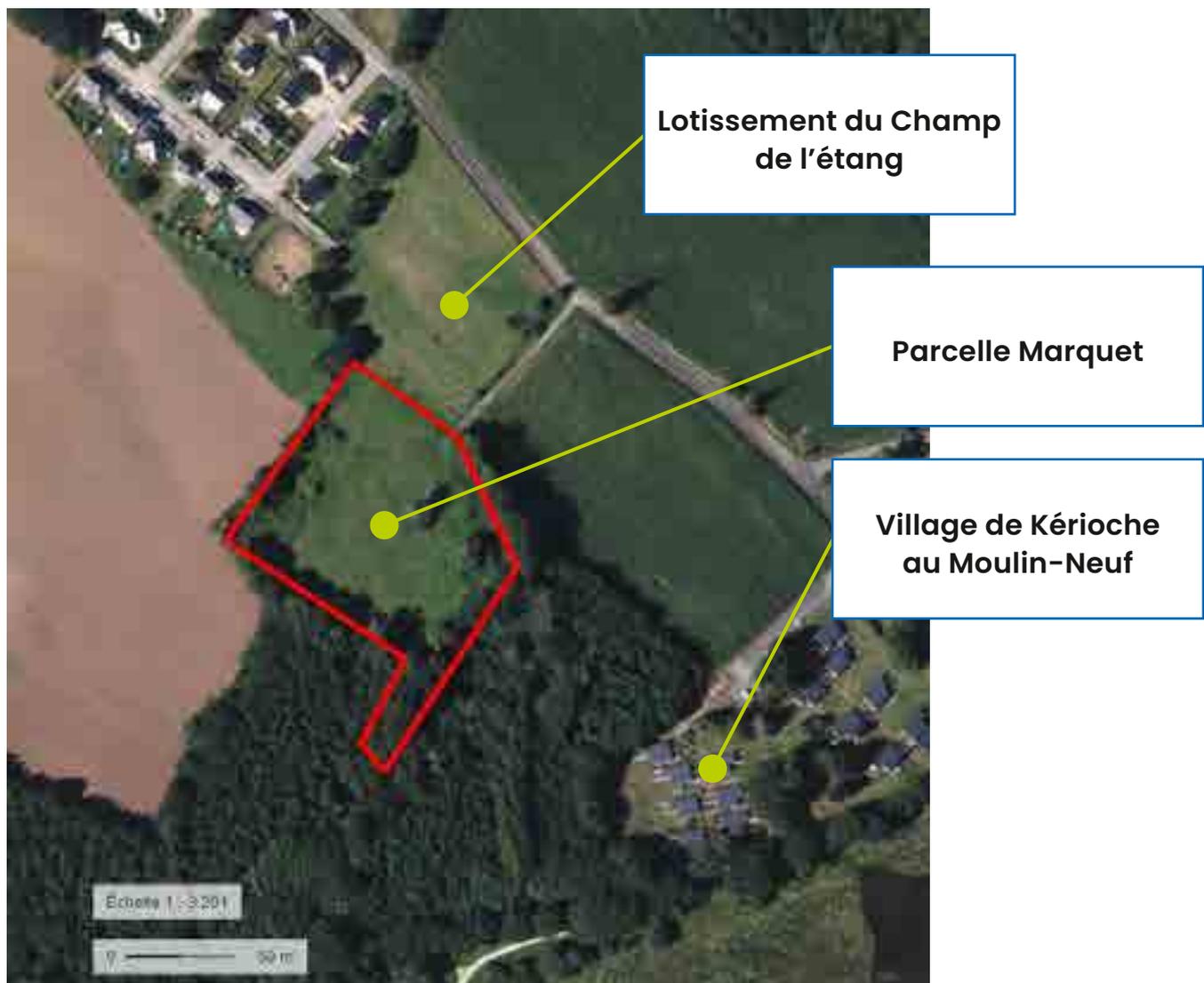
Il s'agirait de mener par petites équipes, plusieurs actions de nettoyage, de rénovation, d'entretien, sous la conduite d'élus et avec la

logistique de la commune.

Cette matinée citoyenne se prolongerait par un repas partagé jusqu'à 14h00 afin que chacun puisse après vaquer à ses propres occupations.

La commission finalise en ce moment le choix des actions à mener et communiquera via la presse sur la date et la nature des chantiers proposés.

Si cette idée vous intéresse, rendez-vous un samedi matin de mars prochain (hors vacances scolaires) pour cette première.



LE COMITÉ ENVIRONNEMENT CONTINU SON TRAVAIL SUR LA BIODIVERSITÉ

Créé en décembre 2020, le comité environnement réunit des citoyens et des élus de Pluherlin pour soutenir et appuyer le conseil municipal dans ses activités sur le thème de la préservation de l'environnement. L'objectif est d'aboutir à des actions concrètes en y impliquant la population. Ce comité a débuté son travail sur le volet de la biodiversité :

Les actions menées à ce jour :

- Réalisation d'un diagnostic de la biodiversité de la commune (disponible en format papier à la mairie ou en PDF sur demande)
- Réalisation d'un diagnostic de l'impact éolien sur la biodiversité à destination du conseil municipal
- Rédaction d'articles dans le bulletin
- Organisation de rencontres des usagers de la nature.

Deux rencontres des usagers de la nature animées par l'association l'Eclate ont eu lieu jusqu'ici. Vingt-cinq personnes y étaient présentes. Représentants les acteurs de terrain : randonneurs, chasseurs, agriculteurs et les naturalistes.

La première en Juin 2021 a mis en lumière les « zones de frictions » entre usagers. La seconde, au mois de novembre, a permis de constituer 5 groupes de travail sur des thématiques répondant au constat de la première réunion :

- Création d'un parcours pédagogique sur les chemins de la commune
- Régularisation des sentiers passant sur des parcelles privées (mise en place de conventions)
- Création avec les chasseurs de

panneaux d'information « zones et jours de chasse »

- Échange avec l'office de tourisme de Rochefort en Terre sur l'impact de la fréquentation des Grées
- Réflexion sur la démarche d'un Atlas communal de la Biodiversité

Les évènements 2022 et dates à retenir :

- Interventions d'associations naturalistes dans les écoles de Pluherlin et Rochefort en Terre sur le thème de la biodiversité
- Atelier de construction de nichoirs (bois/récup/vannerie) pour petits et grands le samedi 5 mars 10h/16h salle de l'ancienne école – Gratuit / inscription en mairie / matériel fourni.

Les coups de main bénévoles sont les bienvenus pour animer cette journée !

- Soirée d'information: La biodiversité à Pluherlin à travers les suivis scientifiques naturalistes. Venez découvrir quelques exemples sur la loutre, les chauves-souris, les oiseaux et Natura 2000, le 25 février 2022 à 20h Salle Françoise d'Amboise - Gratuit

Nous travaillons actuellement à la constitution d'un nouveau comité environnement sur le thème de la transition énergétique.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour participer à l'un ou l'autre de ces sujets, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie !



LA MÉDIATHÈQUE : DES RESSOURCES ET DES ANIMATIONS !

L'inscription est gratuite pour les mineurs, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et adultes handicapés. L'inscription est de 12€ par an pour un foyer, que vous soyez seul, deux ou 5 à la maison, si vous résidez sur le territoire de Questembert Communauté. La médiathèque c'est aussi des services en ligne que vous pouvez retrouver sur notre site :

[https://mediatheques.questembert-communaute.fr/!](https://mediatheques.questembert-communaute.fr/)

N'hésitez pas à nous appeler au 02 97 43 37 41 ou au 09 66 43 39 04 ou nous contacter par mail à : mediatheque.pluherlin@orange.fr

Nous continuons à vous accueillir dans des conditions normales (avec passe sanitaire et respect des gestes barrières) aux horaires habituels : **Mardi de 16 heures à 18 heures / Mercredi de 10 heures à 12 heures et 15 heures à 18 h 30 / Vendredi de 16 heures à 18 heures et samedi de 10 heures à 12 heures**

Salon du livre jeunesse édition 2022

Avec le soutien de Questembert Communauté, notre commune de Pluherlin, comme les 12 autres communes du territoire communautaire participera du 16 au 22 mai prochain à la nouvelle édition du salon du livre jeunesse de Questembert. Les classes de CP-CE1-CE2-CM1 et CM2 rencontreront chacune 1 auteur(e) / illustrateur (trice).

Prix littéraires

Cette année la médiathèque et l'école de Pluherlin travaillent ensemble autour d'albums en compétition pour « Le prix des incorruptibles » : <http://www.lesincos.com>

Ce premier trimestre scolaire, nous avons également travaillé sur le thème des romans policiers. Chaque classe, avec l'aide des enseignants et de la bibliothécaire, a pu écrire une « nouvelle policière » qui intégrera le recueil des « nouvelles pluherlinoises » mis à votre disposition à la médiathèque.

Laissez s'exprimer votre imagination vous aussi, écrivez une nouvelle se déroulant à Pluherlin, et nous l'intégrerons à ce recueil.



Cet automne à la médiathèque de Pluherlin, plusieurs animations vous ont été proposées :

- Un atelier sur l'histoire du cinéma animé par FOVA productions
- Un concert de Jazz avec « Guillaume Lerat en trio à 4 »
- Un atelier « découverte des huiles essentielles » animé par le naturopathe Jean-Pierre Lardeau
- Une rencontre sur « le parler Gallo du Pays de Questembert » avec Paul Paboeuf (auteur) et Stéphane Batigne (éditeur) organisée par Questembert Communauté
- Une animation avec atelier DIY et lectures d'histoires sur le thème d'Halloween
- Un après-midi « décorons la médiathèque et chantons Noël »
- Un après-midi « jeux en liberté » pour découvrir nos jeux de société
- Des après-midis créatifs autour du tricot, de la peinture ou de la couture
- Des goûters littéraires pour découvrir les coups de cœur et nouveautés de la médiathèque
- Des séances de bébés joueurs et lecteurs
- Une découverte des robots et du matériel informatique nomade grâce à la malle numérique de Questembert Communauté et sa coordonnatrice numérique
- Les ateliers numériques du Centres Social ÉVEIL

Nous débuterons cette année 2022 avec quelques moments forts :

- Le mardi 18 janvier de 18h à 20h un atelier « Dessiner pour s'organiser à la maison » animé par Gaëlle Guiton de l'association l'Eclate : <https://www.leclate.fr/> organisé par la médiathèque de Pluherlin.
- Le samedi 5 février à 10 heures : La compagnie « l'atelier décousu » nous fera revivre un classique de la littérature jeunesse « la chasse à l'ours » à travers une balade sensorielle. Cette rencontre est organisée et financée par Questembert Communauté.
- Le samedi 12 février à 11 heures : rencontre avec Benoît BROYART autour de son livre « Sous la cendre » (un huis clos familial lourd et sombre inspiré par les plus noirs des contes traditionnels) dans le cadre de l'événement littéraire « le mois du livre en Bretagne » organisé avec le soutien de Questembert Communauté.

D'autres animations seront organisées par la médiathèque de Pluherlin : Des lectures découvertes sur le thème.



NOUVELLES RÈGLES DE CIRCULATION DANS LE BOURG

Désormais, à Pluherlin, dès que vous entrez dans l'agglomération, vous entrez en zone 30.

Voici les comportements recommandés dans les zones 30

POURQUOI 30 KM/H EST PLUS SÛR QUE 50 KM/H ?

Plus on roule vite, plus la distance d'arrêt augmente. Et inversement.

Sur route sèche, avec de bons pneus :

- à 50 km/h, on parcourt 27,5 mètres pour s'arrêter
- pour s'arrêter à 30 km/h, on parcourt 13,5 mètres, soit une distance moitié plus courte

Ce n'est pas rien s'il faut s'arrêter pour laisser un piéton...

Plus on roule vite, plus le champ de vision rétrécit. Et vice-versa.

Quand on regarde devant soi :

- à 50 km/h, on voit sur 90°
- à 30 km/h, on voit jusqu'à 120°

Ça peut être utile en ville, dans le trafic dense qui mêle voitures, motos, vélos, enfants, seniors...

Rouler doucement ne fait pas perdre de temps.

Les études montrent qu'en milieu urbain :

- quand la limitation de vitesse est fixée à 50 km/h, on roule en moyenne à 18,9 km/h
- quand la vitesse est limitée à 30 km/h, on roule en moyenne à 17,3 km/h

Perdre 18 secondes par kilomètre, soit 6 minutes sur 20 km, ce n'est pas vraiment perdre du temps...

D'autant qu'en ville 1 trajet sur 2 fait moins de 3 km !

REGARDER OÙ L'ON VA



Zones 30

Attitude des piétons

Vous êtes libre de traverser la chaussée partout (aussi en dehors des passages pour piétons), cependant vous ne bénéficiez pas de la priorité. Il faut donc toujours regarder où l'on va.

Etablissez un contact visuel avec les conducteurs. ↔
Utilisez les passages pour piétons. ↔

Pour les enfants, la consigne est claire: s'arrêter au bord du trottoir, puis «regarder – écouter – traverser» (comme sur les passages pour piétons).



SAGESSE AU VOLANT



Zones 30

Attitude des conducteurs

Dans toute la zone 30, conduisez votre voiture, votre moto ou votre vélo d'une manière prévenante. Cédez la priorité aux piétons qui veulent traverser la chaussée.

Roulez d'une manière prudente et prévenante. ↔
Faites attention aux enfants jouant dans la rue et aux personnes âgées. ↔
Etablissez un contact visuel avec les autres usagers. ↔
Soyez prêt à réduire votre vitesse. ↔



AINSI LE VEUT LA LOI



Zones 30

Les véhicules ont la priorité

Dans les zones 30, les conducteurs sont tenus de conduire d'une manière particulièrement prudente et prévenante. Les principales prescriptions légales sont :

La vitesse maximale est fixée à 30 km/h. ↔
Les véhicules ont la priorité. ↔
C'est la priorité de droite qui s'applique (sous réserve d'une signalisation particulière). ↔
Traversée de la chaussée autorisée partout. ↔
Pas de passages pour piétons (sauf si la situation l'exige, p. ex. écoles, traversée dangereuse). ↔



En résumé :

Bien que les véhicules restent prioritaires, les piétons peuvent traverser en dehors des passages protégés. Pour faciliter le passage à 30 km/h, les chicane réalisées sur 3 des accès au centre bourg permettent de réguler la vitesse d'entrée et de sortie des véhicules.

On constate encore cependant des vitesses excessives par des automobilistes qui, anticipant l'absence de véhicule venant en sens inverse, basculent sur la voie de gauche et enfilent les chicanes à vitesse normale. Il est aussi rappelé que pour le rond-point du centre bourg, la priorité est à ceux qui y sont déjà engagés et que l'usage des clignotants est plus que souhaitable.

RESTAURANT SCOLAIRE

Suite à l'appel d'offres passé pour la restauration scolaire de septembre 2021, la société Armonys a été retenue pour les repas en liaison chaude.

Ceux-ci sont préparés à la cuisine centrale de Malansac. Certains produits sont issus de producteurs locaux et bios, ainsi que du label rouge pour la viande.

Chaque semaine, un repas végétarien est servi.

Nous avons constaté que les enfants apprécient ces repas et laissent moins de restes dans leur assiette. Le volume des déchets a été divisé par 4. Chaque jour, environ 85 repas sont livrés pour régaler nos têtes blondes.

Commission restauration



« BOITE À IDÉES »

L'équipe du Conseil municipal a souhaité laisser à votre disposition un espace d'expression.

Vous avez toujours la boîte à idées que vous trouverez à disposition à l'entrée de la médiathèque ainsi que cette adresse mail : **bulletin.pluherlin@orange.fr**

N'hésitez pas à vous exprimer !

Voici quelques retours reçus que nous vous partageons.

Dans les idées et propositions :

« Permettre l'utilisation de certains outils de la commune par exemple le broyeur à végétaux (location ou organisation de journée « broyage de végétaux par la commune). »

« Faire une voie piétonne et arborée sur la route descendant vers l'étang du Moulin Neuf ».



TARIFS MUNICIPAUX 2022

1 - SALLE DES GRÉES	PARTICULIER				ASSOCIATION		
	INTITULE	JOURNÉE		JOUR SUPPLEMENTAIRE CONSECUTIF A JOURNÉE		JOURNÉE	
		Commune	Hors Commune	Commune (1/2 tarif)	Hors Commune (1/2 tarif)	Commune	Hors Commune
Grande Salle	140 €	182 €	70 €	91 €			
Grande Salle + Hall	210 €	273 €	105 €	137 €			
Grande Salle + Hall + Office	289 €	376 €	145 €	188 €			
Grande Salle + Office	219 €	285 €	110 €	142 €			
Petite Salle	95 €	124 €	48 €	62 €	GRATUIT pour 4 repas par an. Au-delà, faire une demande	Pour association du territoire de QC : tarif particulier hors commune - 10 % / Pour association hors QC : tarif particulier hors commune	
Petite Salle + Hall	165 €	215 €	83 €	107 €			
Petite Salle + Hall + Office	244 €	317 €	122 €	159 €			
Petite Salle + Office	174 €	226 €	87 €	113 €			
Les 2 salles	235 €	306 €	118 €	153 €			
Les 2 salles + Hall	305 €	397 €	153 €	198 €			
Les 2 Salles + Hall + Office	384 €	499 €	192 €	250 €			
les 2 Salles + Office	314 €	408 €	157 €	204 €			
le Hall (Vin d'honneur)	70 €	91 €		---			
Office (base 79 €)		---	---	---			115 €
Déclenchement intempestif alarme ou usage inadapté du téléphone	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	

INTITULE	PARTICULIER		ASSOCIATION	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
Vidéo projecteur - sono	65 €	83 €	65 €	83 €

CAPACITÉ D'ACCUEIL MAXIMUM DE LA SALLE

Les 2 salles	295 personnes assises et 373 personnes debout
la grande salle	204 personnes assises et 257 personnes debout
la petite salle	91 personnes assises et 115 personnes debout

TARIFS MUNICIPAUX 2022

2 - ANCIENNE ECOLE	PARTICULIER				ASSOCIATION	
	JOURNÉE		JOUR SUPPLEMENTAIRE CONSECUTIF A JOURNÉE		JOURNÉE	
	Commune	Hors Commune	Commune (1/2 tarif)	Hors Commune (1/2 tarif)	Commune	Hors Commune
Vin d'honneur	51 €	66 €	--	--	GRATUIT	Faire une demande
Réunion	65 €	85 €	--	--		
location salle	160 €	208 €	80 €	104 €		
utilisation cuisine de la cantine	92 €	120 €	--	--		

INTITULE	PARTICULIER		ASSOCIATION	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
Vidéo projecteur - sono	41 €	53 €	Gratuit	53 €

3 - SALLE FRANCOISE D'AMBOISE	ASSOCIATION				PARTICULIER
	JOURNÉE		JOUR SUPPLEMENTAIRE CONSECUTIF A JOURNÉE		
	Commune	Hors Commune	Commune (1/2 tarif)	Hors Commune (1/2 tarif)	
Vin d'honneur (uniquement en cas d'indisponibilité de l'ancienne école et pour des obsèques)	--	--	--	--	511 €
Réunion / séminaire commerçants pluherlinois (uniquement dans le cadre de leur activité commerciale)	106 € Y compris sono	--	--	--	--
location salle (uniquement pour des activités culturelles)	--	159 €	--	80 €	

INTITULE	Commune	Hors Commune
Vidéo projecteur - sono	Gratuit	50 €

4- CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE

Concession de 30 ans	145.00 €
Concession de 50 ans	220.00 €
Mini concession (pour urne funéraire) 15 ans	230.00 €
Renouvellement mini-concession pour 15 ans	115.00 €
Reprise de concession avec caveau	408.00 €

5- REDEVANCE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

1 € / par m² et par an pour l'occupation du domaine public par les commerçants.

URBANISME

Demandes de permis de construire enregistrés en 2021 (permis accordés ou en cours d'instruction) :

CONSTRUCTION DE MAISONS INDIVIDUELLES

NOM	ADRESSE	NOM	ADRESSE
M. et Mme THIBOULT	Rue de Kerioche	M. LEBAS et Mme SOQUET	Rue du Clos Saint Hernin
PIPAUD Sébastien	Les Bois	M. et Mme PICARD	Rue Julien Minier
DANILO Denis	Rue du Calvaire	M. et Mme MOYON	Le Champ de l'Étang
CAVALON Etienne	La Champ de l'Étang	M. JOVE Claude	Le Pré de l'Alouette
LE CAM Sandrine	Le Champ de l'Étang	M. LE COINTE Pierre	Le Champ de l'Étang
M. et Mme ROUSSEL	Le Champ de l'Étang	M. PINIER Julien	Le Champ de l'Étang
M. STAUB Johann	Le champ de l'Étang	M. PINIER François	Le Champ de l'Étang

AUTRES

NOM	ADRESSE	
M. PALLAVICINI Michel	Le Cormier	Carport
M. HAUROGNE et Mme HELLEU	Carbouède	Extension d'habitation
RICHARD Philippe	Chez les Glumeaux	Piscine couverte
BENIGUEL Suzanne	Le Quenelet	Garage
HATTINGUAIS Damien	Bon Réconfort	Rénovation de la façade et agrandissement
BURBAN Bernard	Chemin de Bézy	Garage et auvent
PILATTE Isabelle	Le Passoir	Rénovation et réaménagement de l'existant
M. et Mme LANOE	Le Pont d'Arz	Extension et création d'ouverture et pose de vélux
PENUISIC Nicole	Le Frotage	Rénovation et extension
FILEO CONSEIL	Carade	Serre tunnel professionnelle
M. et Mme ALLAIRE	Couedel	Rénovation
Mme HERCOUET Monique	Saint Jean de la Banque	Abri de jardin et bûcher ouvert
LONJARET Baptiste	Le Haut Brambien	Rénovation
M. ALLARD et Mme GUEGAN	La Perchette	Transformation d'un bâtiment agricole en habitation
M. et Mme MAGNEN	Rue de Tournebride	Extension et piscine et préau
M. REMY Claude	Carguillotin	Rénovation et création de garage
M. MADEC Jean-Jacques	Chemin de Bezy	Garage

Demandes de permis de construire enregistrés en 2021 (permis accordés ou en cours d'instruction) :

CLÔTURES

NOM	ADRESSE	NOM	ADRESSE
Mme MAGAGNIN Sabrina	Le Pré de l'Alouette	M. MEVEL Pierrick	Rue de la Pichonnerie
M. QUINIOU Sylvain	Le Pré de l'Alouette		

AUTRES

NOM	ADRESSE	
SORIN Stéphanie	Le Pré de l'Alouette	Pose de 2 fenêtres de toit
LE PAVEC Serge	Allée des Chênes	Abri de jardin
JOURNAUX Hélène	Coët Daly	Travaux sur construction existante
UGUEN Anthony	Le Port Bina	Isolation par l'extérieur, ouvertures et toiture
CASTETS Pierre-Yves	Le Fol	Préau
SECCO Guy	La Chataigneraie	Pose de 2 fenêtres de toit
KRIEGENHOFER Morgane	Carade	Serre
GUIHUR Anita	Carlevaux	Abri de jardin
BURBAN Jean-Luc	Coët Daly	Modification de façades et création d'un bassin de nage intérieure
PHOENIX France INFRASTRUCTURE	Carlevaux	Implantation d'un relais de radiotéléphonie BOUYGUES TELECOM
M. QUENARDEL François	Rue Saint Hernin	Enduit sur un pignon
M. DRION Bruno	La Prince Coquette	Coupe d'arbres
M. HAENTJENS Bertrand	Talve	Rénovation toiture et ouvertures
Mme RIO Christine	Rue du Calvaire	Division parcellaire
M. RIOUSSE Dominique	La ville Boro	carport
M. HAUROGNE Bruno	La Vieille ville	rénovation
SUN INSTALL	La Ville aux Lièvres	Système photovoltaïque
SCI des Amis du Moulin de la Grée	La Grée de Quenelet	Restauration d'un moulin
M. LE COINTE Thierry	La Maillardière	Pose d'un bardage isolant
Mme ABRIC Jacqueline	Chez les Grimaud	Modification de façades
M. ROUSSEAU Damien	La Grée de la Vallée	Coupe d'arbres
SCI Carbouede	Carbouede	Annexe à l'habitation
M. et Mme HUET	Rue de la Fontaine aux Bretons	Fermeture d'un carport
M. RICHARD Patrice	Les Madérans	Pose de panneaux solaires
M. RIDEL Bernard	La Grée de Kerpena	Coupe d'arbres
GAEC DE LANVAUX	Landes de Lanvaux	Construction d'un silo
Mme DANILET Yvonne	Rue Julien Minier	Modification d'ouverture
Mme RIO Christine	Rue Julien Minier	Division parcellaire
M. QUENARDEL François	Rue Saint Hernin	garage
Mme JOSSE Annie	Nénéno	Pose de vélux
M. MICHAUD Sébastien	Le Pré de l'Alouette	Abri de jardin et clôture
M. RUBAUD Christian	Allée des Chênes	Portail et clôture
M. GUIOT Patrice	Le Petit Village	Véranda et extension
M. COLES Andrew	La Nuais	Carport
M. UGUEN et Mme BLONDEAU	La Vallée	Changement d'ouvertures et cloture
Mme FEUILLATRE Anaïs	Carguillotin	Création d'une ouverture et pose de vélux
Mme OLLIGO Dominique	Caringay	Création d'ouvertures
M. ROUSSEAU et Mme FEILDEL	La Cour de bois Bréhan	piscine
M. GUIOY Patrice	Le Petit Village	extension
Questembert Communauté	ZA de la Nuais	Division en vue de construire
BARKALLAH Camille	La Métairie de Bodevrel	Aménagement de combles

NOUVEAUTÉ AU SEIN DU PERSONNEL MUNICIPAL

Comme indiqué dans le dernier bulletin municipal, l'équipe administrative de la mairie s'est renforcée avec l'arrivée de Marie-Océane Oillic à l'accueil. Depuis le mois de juin, Marie est présente le lundi toute la journée ainsi que le mardi et le vendredi matin.

Elle partage son temps de travail avec la mairie de Le Cours.

Outre sa présence à l'accueil et le travail de secrétariat, Marie se voit confier la gestion des salles et les contacts avec les associations. Ses compétences vont nous permettre de développer le volet communication.

La commune est désormais présente sur les réseaux sociaux via sa page Facebook « Mairie de Pluherlin », n'hésitez pas à vous y abonner et à relayer les infos dans votre entourage.

Au mois de mars, c'est Margot Le Bachelier qui a pris ses fonctions en tant que directrice de la garderie périscolaire.

Directrice et animatrice au sein de Questembert Communauté, elle est mise à disposition pour la commune de Pluherlin afin d'assurer le bon fonctionnement de ce service.



L'équipe administrative de Pluherlin, Marie-Océane Oillic (à gauche) avec Marie-José Lécuyer et Sylvie Jolivet (à droite) recevant Margot Le Bachelier directrice de la garderie (au centre).

LES ÉLECTIONS

L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite. Il est possible de faire cette démarche en ligne sur le site : <https://www.inscriptionelectorale.service-public.fr/>.

En mairie, il est impératif de se présenter avec :

- Sa pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile

La carte électorale est envoyée par courrier, à votre domicile, au plus tard 3 jours avant le 1er tour de l'élection. L'inscription est automatique pour les jeunes atteignant la majorité, s'ils ont fait la démarche de recensement à l'âge de 16 ans.

Les dates de prochaines élections :

L'élection présidentielle :

les dimanches 10 et 24 avril

Les élections législatives :

les dimanches 12 et 19 juin



CARTE D'IDENTITÉ NATIONALE (CNI) OU PASSEPORT

Les dossiers pour l'obtention d'un passeport ou d'une CNI sont uniquement instruits sur rendez-vous.

Il est possible d'effectuer une pré-demande en ligne, à partir du site internet dédié sécurisé predemande-cni.ants.gouv.fr.

La présence du demandeur est obligatoire y compris pour les personnes mineures. Il est impératif de connaître la date, le lieu de naissance et tous les prénoms du/ des parent(s).

Rappel: La première demande et le renouvellement de la carte d'identité sont gratuits sauf en cas de perte ou de vol (25 €).

Mairie de Questembert

Place du Général de Gaulle

02 97 26 11 38

etatcivil2@mairie-questembert.fr

Depuis le 2 août 2021, une nouvelle CNI est apparue, plus petite que l'ancienne, elle est au format carte bancaire et contient une puce électronique.

Lors de la demande de carte d'identité, il sera indispensable de donner ses empreintes digitales pour qu'elles soient mises dans la puce de la carte. Comme pour les passeports, une double vérification sera effectuée, d'abord au moment de l'instruction puis lors de la remise de la carte. Les empreintes figurent donc obligatoirement dans la puce de la carte mais elles ne seront pas conservées dans le traitement national si le titulaire de la carte en fait la demande.

Il n'est évidemment pas obligatoire que tous les citoyens soient munis d'une telle carte à partir du 2 août 2021. En revanche, aucune carte nationale d'identité à l'ancien format ne pourra être délivrée à partir de cette date.

Vous n'avez donc pas besoin de renouveler votre carte actuelle de manière anticipée si elle est encore valide. Ce n'est qu'à partir de 2031 que vous ne pourrez plus voyager dans l'espace européen avec votre ancienne carte.



RECENSEMENT CITOYEN



Chaque jeune Français doit, à compter de son 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit, se faire recenser.

Ce recensement citoyen est obligatoire et permet de s'inscrire aux examens et notamment au permis de conduire. De plus, ce recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.

La démarche se fait à la mairie de domicile. L'intéressé doit se munir de :

- Sa pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile
- Le livret de famille

En cas de changement d'adresse: Il est important, si vous déménagez entre la date de votre recensement et la Journée Défense et Citoyenneté, d'indiquer votre nouvelle adresse auprès du Centre du Service National de Brest.

ANIMAUX EN DIVAGATION

Tout animal errant ou en état de divagation sur le domaine public peut être capturé et conduit au centre animalier de Ploeren (SACPA),

Si l'animal est identifiable, le propriétaire de l'animal sera contacté (d'où l'importance du tatouage et de signaler tout changement de propriétaire ou de domicile, au fichier central canin).

Pour les animaux identifiés (tatouage ou puce électronique) et non identifiés, les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. À l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné, à une association de Protection Animale.

Conformément à la législation (art. L211-24 du Code Rural), le groupe SACPA est autorisé à encaisser les frais directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière. Si l'animal nécessite des soins particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.

LISTE DES ASSOCIATIONS DE PLUHERLIN

ASSOCIATION	PRESIDENT	TELEPHONE
ASSOCIATION CULTURELLE	M. BRIEND Michel	02 97 43 39 16
SECTION AMIS DU PALETS	M. LECLERC Christian	06 09 47 35 24
SECTION RANDONNÉES PÉDESTRES	M. ou Mme PEDRON Georges M. TANGUY Christian	02 97 43 39 12 06 87 79 19 99
LA GENTIENNE - FOOTBALL	M. PROVOST Franck M. CAVALON Etienne	06 78 39 83 36 06 88 63 52 64
E.S.P.R. BASKET	Mme JAGUT Laurence	06 73 69 92 45
SOCIETE DE CHASSE	M. RICHARD Philippe	06 19 62 72 68
O.G.E.C. DE L'ÉCOLE ST GENTEN	Mme JAFFRELOT Julie	
A.P.E.L. DE L'ÉCOLE ST GENTEN	Mme TASTARD Elodie	06 72 65 43 22
CLUB DES AINES	Mme LE MENELEC Danielle Mme LECOMTE Jeannine	02 97 43 48 18 06 33 75 61 85
F.N.A.C.A.	Mr JAGUT François	02 97 43 33 81
GYMNASTIQUE	Mme ROBERT Anita	02 97 43 34 78
LES AMIS DE BON RECONFORT	M. GUEMENE Serge	06 89 87 59 22
SPORT ET LOISIRS	M. LE MENELEC Claude	02 97 43 44 14
ASSOCIATION DE PROTECTION DU PATRIMOINE	M. ALLAIN Jean	06 77 56 26 78
COMITE DE LA FETE DU PAIN	M. ALLAIN Jean	06 77 56 26 78
A.E.P. PROPRIETAIRE (ASSOC D'ENSEIGNEMENT LIBRE ET D'EDUCATION POPULAIRE PROPRIÉTAIRE)	Mme JEGO Chantal	02 97 43 33 89
CHAPELLE DE LA BARRE	M. BÉGO Daniel M. LE BRUN Michel	02 97 43 45 39 06 73 52 77 54
ENTENTE ST MARC (CHAPELLE DE CARTUDO)	Mme MELUC Catherine	06 18 13 00 30
AMICALE BOULISTE DU BOURG	M. SIKORSKI Joël	06 61 46 57 56
LES TOQUES PLUHERLINOIS	M. KERBOURIU Pascal	06 14 31 96 62
BUGALE - PIELIN (DANSE BRETONNE)	M. TANGUY Christian	02 97 43 34 95
COMITE DE JUMELAGE AVEC INCOURT (BELGIQUE)	M. TANGUY Christian	02 97 43 34 95
THEATRE ARZ SCENE (ADULTES)	M. RESCAN Dominique	02 97 66 12 14
THEATRE (ENFANTS)	Mme BLANC Carole	06 61 10 06 16
BREIZ COMPETITION AUTO	M. LE MENELEC Julien	02 97 43 38 58
PIEROKAMALI (GYM DOUCE, ZUMBA, PILATES)	Mme BREMBOR Cathie	06 86 85 74 09
SPORTS LOISIRS PLUHERLIN - DOUZIK (VOLLEY, BADMINTON)	M. PIPAUD Sébastien	06 67 28 99 19
LA ROUE PLUHERLINOISE	M. MAGNEN Christophe	06 83 73 37 68
PAROISSE PLUHERLIN	Mme PEDRON Annie	06 75 03 79 32

BENEVOLES



Pluherlinoises, Pluherlinois,

La période de Covid a eu raison des associations, qui n'ont pas pu proposer toutes les activités, notamment pendant les années 2020 et 2021.

Mais les associations pluherlinoises sont fortes et se relèvent les unes après les autres dans le but de faire perdurer leur histoire et leurs manifestations. En ce début d'année, la commune fait le choix d'accompagner ces associations et

de les soutenir dans la **recherche de bénévoles**, en particulier via cet article.

Vous disposez de temps libre? Vous souhaitez participer activement et utilement à la vie associative?

Sachez que notre commune est riche en associations: sportives, culturelles, loisirs, il y en a pour tous les goûts!

N'hésitez pas à les rejoindre apporter votre expérience, votre motivation et votre bonne humeur lors de leurs diverses manifestations. Elles comptent sur vous!

Les présidents des associations sont disponibles pour vos questions: bénévolats, licences, manifestations, etc..

Prêt de matériel

L'ACP propose toujours le prêt de matériel. Les associations adhérentes à la charte d'utilisation pour l'année 2020, voit leur droit perdurer jusqu'à l'automne 2022, en raison de la Covid et des nombreux événements annulés et reportés.

Quant aux particuliers qui souhaitent louer, il est possible de contacter le président d'une association adhérente, qui deviennent les nouveaux responsables, en collaboration avec les membres de l'ACP.

La liste du matériel et les tarifs sont disponibles en mairie.

La mairie

APEL DE L'ÉCOLE ST GENTIEN

Les vacances d'été sont terminées. L'école fait sa rentrée.

Les élèves ont célébré celle-ci avec une messe pour accueillir Père Jean-Yves Le Guevel le nouveau prêtre. En octobre, l'APEL a organisé sa paëlla à emporter. Le 10 décembre, tous les enfants ont eu la joie de présenter leur spectacle de Noël à la salle de l'Asphodèle. Il faut dire que cela fait du bien de retrouver une vie un peu comme avant.

Diverses ventes viendront compléter l'année: calendriers prénoms chez les commerçants de Pluherlin, gâteaux BIJOU, boules de Noël « Créalie » avec prénom personnalisé, essai d'une vente bière/saucisson. En avril, la Chasse aux Trésors à l'étang du Moulin Neuf verra le jour et enfin le cirque/kermesse de l'école viendra clôturer l'année scolaire. Nous croisons donc les doigts pour que coco le virus se tienne à carreau.

À bientôt, l'équipe de l'APEL



ÉCOLE PUBLIQUE SYLVAIN PRADEAU

Pour commencer l'année

Sortie au Moulin Neuf

Tous les élèves de l'école, accompagnés de quelques parents, s'engagent dans une dynamique coopérative et citoyenne « Nettoyons la nature ».

Equipés de grands sacs-poubelles, de gants, ils partent à la recherche d'éventuels déchets laissés ici et là. S'ensuit une animation végétale pendant laquelle nous découvrons les plantes qui nous entourent : nous réalisons un herbier de plantes médicinales pour infusion, sirop ou autre utilisation.

Cinécole

Tous les élèves se rendent au cinéma Iris de Questembert pour 3 séances de projections de films arts et essais. Des animations culturelles dynamiques qui ouvrent sur le monde!

Littérature et arts visuels

Ce point est un axe important du projet d'école. Cette année, les fables de La Fontaine s'invitent dans la cour, grandeur nature.

Grâce à des parents dessinateurs, motivés et investis, nous allons réaliser une grande fresque ornementale sous le préau.

Rien ne sert de courir, il faut partir à point : d'abord réaliser une esquisse pour prendre possession de l'espace, trouver ensuite un accord entre Maître Renard, Lièvre, Tortue et autres acolytes et procéder enfin à une mise en couleur harmonieuse.

Ce beau projet est porté par l'ensemble de la Communauté éducative qui œuvre pour dynamiser les actions coopératives.

Pour compléter cet élan plastique, les élèves participent à la « Grande lessive », installation artistique éphémère faite par tous autour de la Terre. Cet atelier partagé vise à montrer, informer, et invite les passants à se plonger dans un nouvel imaginaire.

Pour accompagner les différents projets, l'école recherche activement 2 jeunes pour un service civique.

Si vous êtes intéressés :

Contactez-nous au
02 97 43 35 09 ou
par mail : ec.0560260d@ac-rennes.fr

École



LA GENTIANNE

L'ensemble du bureau de la Gentienne vous transmet tous ses vœux pour cette année 2022.

Après deux années compliquées sur et en dehors des terrains, nous avons enfin pu nous retrouver autour du ballon rond.

Le début de saison a été compliqué, les résultats n'étaient pas toujours à la hauteur des performances proposées. Cependant, l'équipe fanion, grâce à sa motivation et son travail assidu à l'entraînement, a été récompensée et a recollé aux

premières places du classement. Quant à l'équipe B, la saison s'annonçait fragile en termes d'effectifs, ce qui nous a amenés à faire une entente avec le club voisin Larré-Molac.

Malgré des résultats mitigés, les joueurs sont heureux de se retrouver ensemble le dimanche.

En ce qui concerne le groupement jeune, des difficultés au niveau des

effectifs se sont aussi fait sentir: plus que trois équipes pour 4 catégories. Cependant l'entente entre les clubs et les dirigeants se passe toujours aussi bien.

Pour la partie foot animation c'est également très positif: nos jeunes ont su rechausser les crampons cette année, malgré une saison dernière compliquée.

En ce début d'année, les résultats sont bons, grâce notamment à une bonne équipe de dirigeants. À noter que cette année, la Gentienne est fière d'accueillir quatre filles dans ses effectifs.

Nous tenons encore à remercier Yves LEPART et Bernard MAGNEN pour tout ce qu'ils ont apporté au club durant ces nombreuses années.

Nous serons heureux de vous retrouver à la salle des Grées le 12 février à l'occasion de notre traditionnel jambon à l'os.

**Franck PROVOST
et Etienne CAVALON**



**YVES LEPART
ET BERNARD MAGNEN**

ESPR

La saison sportive 2021 – 2022 est relancée en respectant le protocole sanitaire.

Nous avons proposé des entraînements découvertes au mois de septembre à l'initiative de Didier JAULT ce qui a permis d'avoir une augmentation des licenciés surtout chez les jeunes.

Du coup, le club compte 80 licenciés avec 1 équipe U9, 1 équipe U11, 2 équipes U13, 1 équipe U18, 1 équipe séniors filles et 1 équipe loisirs qui joue en championnat cette saison. Nous avons enfin pu organiser le 16 octobre dernier notre « moules frites » qui a notre grande joie a été un succès avec 320 repas servis. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022.

Le bureau



AMIS DU PALET

" Paletiste d'un jour paletiste de toujours"

Entraînement assidu des paletistes, tous les lundis et samedis au boulodrome de 14h30 à 18h30. Le jeu est ouvert à tous, initiés ou non. L'adhésion est de 10 € à l'année. Des planches et des palets sont mis à disposition des joueurs.

Responsable du club palet : Mr LECLERC Christian – Tél: 06 09 47 35 24

Président de l'ACP : Mr BRIEND Michel – Tél: 06 74 22 14 22

RANDONNÉE PÉDESTRE

Après deux années perturbées par le confinement, les randonnées pédestres ont repris en septembre dernier.

À raison de deux randonnées par mois le vendredi, les marcheurs sont repartis sur les chemins balisés de notre secteur. Convivialité et bon esprit sont au programme des rencontres. Les randonnées ont lieu soit le matin, soit l'après-midi. Le premier vendredi du mois, nous

marchons sur les circuits de Pluherlin. 3 circuits sont prévus à partir des chapelles de la commune. Quant à la deuxième randonnée du mois, nous nous déplaçons sur une commune environnante.

Pour cette année 2022: Caden, Noyal-Muzillac, Surzur, Séné, La Turballe.

Si vous voulez rejoindre le groupe, vous pouvez nous contacter par téléphone:

**Georges et Annie PEDRON au
02 97 43 39 12 ou 06 75 03 79 32**

**Christian TANGUY au
02 97 43 34 95 ou 06 87 79 19 99**

AMICALE BOULISTE

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, les concours de l'année 2021 n'ont pu avoir lieu.

Néanmoins, nous avons tout de même eu la possibilité de jouer entre adhérents les mardis et jeudis après-midi avec une participation plutôt soutenue, tout en respectant les gestes barrières.

Pour l'année 2022, nous avons retenu les dates suivantes pour

les concours, dans la mesure où la situation sanitaire le permettra: le 24 avril, le 26 mai, le 24 juillet et le 11 septembre 2022.

L'assemblée générale est fixée au vendredi 14 janvier 2022 à 20h00 à la salle de l'Ancienne École.

Le bureau vous souhaite à toutes et à tous, une bonne saison et une bonne année 2022.

**Le président de l'amicale bouliste
du bourg de Pluherlin**

BREIZ COMPÉTITION AUTO

Compte tenu des contraintes sanitaires, l'année 2021 se termine avec seulement le rassemblement de voitures de l'aspic de Vannes le 10 octobre dernier.

Durant cette manifestation une quarantaine d'équipages a pu prendre un petit déjeuner offert par l'association et la boulangerie Laudic. L'année s'est terminée aussi avec notre vente de sapins de Noël dans le bourg le 28 novembre et le 5 décembre.

Pour 2022, le Rallye du Morbihan se relance après deux années blanches. Le Rallye du Morbihan aura lieu le

30 avril et 1er mai avec un tracé à 70 % tout nouveau.

L'épreuve comprendra un prologue le samedi en début de soirée et le dimanche un parcours de 3 boucles de deux épreuves chronométrées, avec un lieu de passage mythique le dimanche.

Il s'étendra sur 5 communes avec comme point de rassemblement Pluherlin.

Le timing et les spéciales seront dévoilés début d'année via les réseaux.

L'association organisera aussi la tartiflette fin février ou début mars selon la disponibilité des dates.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le bureau

LA ROUE PLUHERLINOISE

L'association La Roue Pluherlinoise a connu une année riche en événements malgré la crise sanitaire et ses restrictions.

Elle comptabilise à ce jour 42 adhérents, ce qui permet à chacun de trouver son rythme dans les groupes qui se forment au départ des circuits diversifiés allant de 65 à 90 km selon les saisons. L'ambiance est très bonne et nous prenons beaucoup de plaisir à nous retrouver les dimanches matin mais aussi les mercredis matin pour s'entraîner et découvrir de nouvelles routes, ce qui est une nouveauté cette année.

Nos nouveaux maillots vert fluo, noir et bleu qui sont esthétiquement très beaux nous permettent d'être facilement identifiables mais surtout ils sont plus visibles vis-à-vis des automobilistes auxquels nous demandons plus de patience et parfois plus de respect au moment des dépassements.

Au niveau de la communication, nous avons développé le site officiel de la Roue Pluherlinoise dans sa version premium (<https://www.larouepluherlinoise.com/>), et nous inscrivons nos circuits chaque samedi dans la presse locale afin de permettre aux visiteurs et aux lecteurs de mieux

nous connaître et nous suivre.

Notre bilan de la saison est très positif : 36 sorties programmées, 2465 km effectués, 82 participants à la Rando cyclo des Grées de Pluherlin organisée avec l'association sports et loisirs, participation à plusieurs cyclos caritatifs, la Benoît Vaugrenard, la Coeur de Bretagne et le téléthon de Malestroit.

Nous donnons rendez-vous à nos adhérents et aux personnes intéressées pour nous rejoindre le samedi 22 janvier 2022 pour notre assemblée générale, mais nous avons déjà des dates importantes

que vous pouvez noter dans votre agenda: une soirée théâtre à la salle Françoise d'Amboise de Pluherlin le samedi 26 mars, une sortie annuelle le samedi 18 juin, la Rando cyclo des Grées le dimanche 23 octobre, et très certainement une opération écocitoyenne de nettoyage des fossés de la commune avant la reprise de la saison en mars.

Bonne fin d'année à toutes et à tous et à l'année prochaine pour toujours plus de vélo.

**Le Bureau
de la Roue Pluherlinoise**



CHAPELLE LES AMIS DE BONRÉCONFORT

Après 2020 et 2021 sans fête de la chapelle, il y a un manque de convivialité et surtout de rentrée d'argent pour continuer les travaux sur ce patrimoine.

Sachant qu'il y a des dépenses telles que l'électricité, les assurances, les divers frais lors des journées de travail et malheureusement lors des deuils dans le quartier.

Le 14 août dernier, une équipe de bénévoles a participé à la remise en état de certains jeux de boules et au nettoyage autour de la chapelle dans une bonne ambiance.

Merci à eux. D'ailleurs l'association est prête à accueillir de nouveaux bénévoles de quartier pour remplacer nos anciens qui commencent à fatiguer.

2022 sera peut-être le grand retour de la boule bretonne surtout pour le concours communal qui manque à tous après 30 années dans la bonne humeur.

Les prochains rendez-vous sont les suivants: concours communal le 27 août et intercommunal le 28 août 2022.

Le bureau

vous souhaite une bonne année 2022



ACSPP

L'Association de Conservation et de Sauvegarde du Patrimoine de Pluherlin vous souhaite pour 2022, une année plus sereine, avec une reprise des activités comme nous les aimons, à savoir des fêtes et des rencontres conviviales.

La crèche a pris sa place habituelle, le Père Noël est venu fêter l'événement comme il se doit, avec du vin et des chocolats chauds pour réchauffer l'ambiance. Et des tours de motos pour les enfants.

Les projets à venir: les panneaux que l'on a rénovés vont retrouver des emplacements dans le bourg. Monsieur le Maire m'a fait part de quelques croix dans la campagne Pluherlinoise à rénover.

Lors de la journée du patrimoine au printemps prochain, cela pourrait s'inscrire dans notre programme d'actions.

Je fais appel aux passionnés(ées) de vieux matériels afin qu'ils se regroupent pour entretenir le parc de tracteurs et autres de l'association.

Vous pouvez vous faire connaître auprès de moi.

Je remercie les bénévoles qui œuvrent au sein de l'association.

Jean Allain Président de l'ACSPP



BUGALE PIELIN

Après de longs mois d'attente et d'espoir, les cours de danses bretonnes ont repris dès juin 2021.



Nous avons beaucoup de plaisir à nous retrouver autour de Christophe, notre animateur, pour recommencer à danser Andro, tours, ronds et autres gavottes ou quadrettes.

Il nous a sélectionnés des musiques et des danses interprétées par des groupes connus mais aussi de nouveaux jeunes musiciens qui réinterprètent avec habileté les standards de la danse bretonne.

Beaucoup d'effort de mémoire pour retrouver les pas, associer musiques et danses, chacun participe à sa manière et c'est aussi un excellent exercice de mémoire.

De plus, nous avons repris nos cours dans cette très belle salle Françoise d'Amboise avec son sol en parquet, idéal pour danser, et la très belle

acoustique de son excellente sono et d'une merveilleuse clarté dont beaucoup nous envie.

Notre groupe compte actuellement une quarantaine de danseurs, anciens et nouveaux et reste ouvert à de nouveaux adhérents qui souhaiteraient nous rejoindre. Les cours ont lieu le jeudi soir de 20h30 à 22h30 (adhésion 10€ + 2€ par cours). (tel: 06 87 79 19 99).

Les fest noz et fest deiz ont recommencé pour la plus grande joie de tous. L'association organise dans le cadre du téléthon un fest noz le samedi 4 décembre 21h à la salle des Grées ainsi que le 5 février 2022 toujours à la salle des Grées.

Claude JOVE (secrétaire) & Christian TANGUY (président)



CLUB DES AINES

C'est avec plaisir que notre Club des Aînés reprend ses activités après ce long confinement.

Les rencontres sont programmées chaque premier mercredi du mois de 14h00 à 17h00. Nous nous réunissons autour de divers jeux: cartes, triomino, scrabble etc....

À certaines occasions, des animations spécifiques sont organisées. Globalement, les animations du club sur une année « normale » sont les suivantes: au nouvel an, nous nous réunissons autour de la galette des rois, à la chandeleur, nous nous régaloons avec les crêpes accompagnées de confitures maison, sucre etc.... En avril, c'est buffet froid, en juin, a lieu la sortie « voyage à la journée ». En juillet et août, c'est la pause vacances. La reprise a lieu le 1er mercredi de septembre. L'année s'achève avec le spectacle avec repas qui a généralement lieu à la fin novembre. Les personnes qui voudront nous rejoindre seront les bienvenues.

Danielle LE MENELEC :
02 97 43 48 18 ; 06 22 08 41 73
Jeannine LECOMTE :
02 97 43 38 11 ; 06 33 75 61 85

SPORTS LOISIRS DOUZIK

L'Association Sports Loisirs DOUZIK de Pluherlin vous accueille tous les jeudis soir à la salle de sport de Pluherlin de 19h30 à 21h30 (hors vacances scolaires), pour un petit moment sportif et convivial.

Au programme :

volley, badminton, frisbee, tennis et autres sports selon les envies. L'association est ouverte à toutes et à tous. L'adhésion annuelle est de 25 €. Pour tout renseignement, vous pouvez me contacter au 06 67 28 99 19.

N'hésitez vraiment pas venir faire un essai, nous serons ravis de vous rencontrer!

Sébastien PIPAUD

FÊTE DU PAIN

Grâce à un contexte sanitaire qui s'améliore et qui semble offrir des conditions plus favorables pour l'année qui s'annonce, le comité de la fête du Pain souhaite à chacune et chacun une très belle et heureuse année 2022. Gageons que ce retour à une vie quasi-normale nous permette de revivre les moments de festivités qui nous étaient si chers par le passé.

Le comité a déjà commencé à élaborer la Fête du Pain du 15 août 2022 avec ferveur et enthousiasme!

Comme nous, vous êtes certainement impatients de retrouver la poussière des battages rythmés par des airs de musique bretonne, de jouer avec les nombreux jeux bretons et peut-être en découvrir de nouveaux, de déguster le cidre fraîchement pressé, de (re)voir le patrimoine matériel important de l'association, d'assister aux expositions et démonstrations des artisans...

L'association cherche de nouveaux bénévoles: chacun peut contribuer à la réussite de la Fête en fonction de sa disponibilité et de ses compétences.

Chacun pourra y trouver sa place: vous êtes les bienvenus!

Le vendredi 28 janvier 2022, le comité de la Fête du Pain invite les bénévoles qui ont participé aux dernières éditions ainsi que les nouveaux bénévoles qui souhaitent se joindre à nous.

Une rétrospective sur les fêtes passées et une réflexion sur l'organisation des futures fêtes sont prévues à cette occasion. Une galette des rois nous aidera à finir la soirée!

Avant la parution du bulletin, le dimanche 19 décembre de 11h à 13h, le père Noël nous aura apporté vin chaud (pour les adultes), chocolat et des tours à moto pour les enfants.

Le comité de la Fête du Pain

PIEROKAMALI

Après 2 saisons de fermeture/ouverture au gré de la pandémie, nous avons repris nos activités depuis le mois de septembre en intérieur, avec l'application du pass sanitaire et des différents protocoles sanitaires. Quelques réajustements ont dû être faits.

L'équipe éducative est constituée de 2 encadrantes diplômées, de 2 stagiaires - l'une en DEUST métiers de la forme, l'autre en BPJCS activités physiques pour tous - d'encadrants bénévoles et jeunes bénévoles. Cette petite équipe vous propose des activités pour enfants et adultes: fitness (Zumba®, Pilâtes, Multifit), des activités multisports et de la Gymnastique Rythmique sur les communes de Pluherlin et de Caden principalement.

Il reste encore de la place dans nos cours. N'hésitez pas à venir essayer (planning disponible sur notre site internet: www.pielin-multisports.com)

L'École des sports a évolué, notamment concernant les activités des plus jeunes, le « babysport » devient « Éveil de l'enfant/ Éveil sportif ». L'activité Éveil de l'Enfant créée par la FSCF, est un concept basé sur la multi-activité, en excluant toute pratique spécialisée pour l'enfant, jusqu'à l'âge de 6 ans. Elle est

basée sur une démarche éducative centrée sur les besoins de l'enfant, ayant pour objectif son développement global. Dans ce sens, l'une de nos encadrantes diplômées a validé le niveau 1 d'animateur fédéral Éveil de l'enfant.

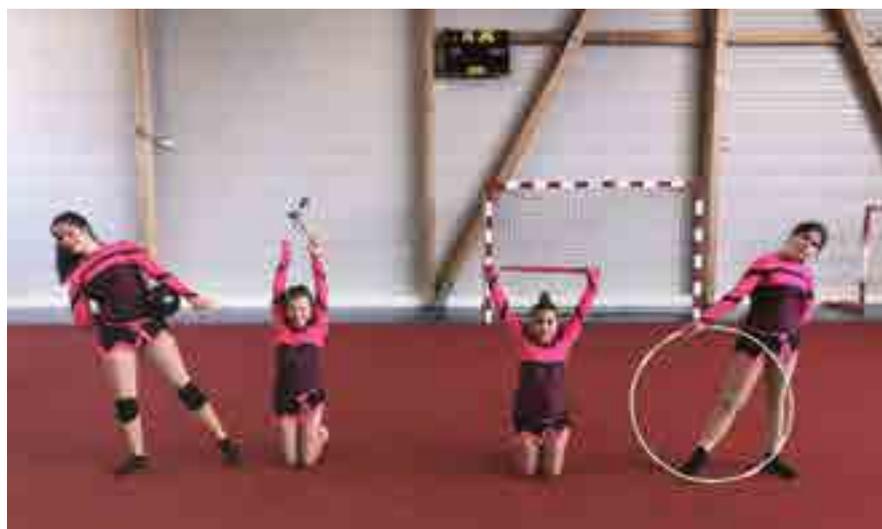
Nos prochains rendez-vous: repas et/ou stage fitness (le 22 janvier 2022 à Pluherlin), compétitions régionales GRS (les 3 avril 2022 et 8 mai 2022

respectivement à Evron et Nantes), spectacle de fin d'année (2 juillet 2022 à Caden)

Pour tout renseignement, contactez l'un des membres du bureau:

Cathie Brembor (Présidente) 06-86-85-74-09, Ana Coilier (Secrétaire) 06-28-52-52-27, Christian Tanguy (Trésorier) 06-87-79-19-99

Le bureau



RANDO DES GRECS 2021

Après une année blanche suite au covid, la 20e rando a bien eu lieu le 24 octobre 2021.

Elle n'a pas été facile à organiser : présence du covid au 1er semestre, mai-juin, négociation avec Natura 2000.

Enfin début juin, la décision a été prise d'organiser cette dernière. Après 2 matinées de débroussaillage avec

seulement 6 personnes, le bureau décide de ne faire qu'une rando pédestre et d'annuler le V.T.T, faute de bras.

Et en association avec La Roue Pluherlinoise, le choix a été fait de faire une rando cyclo.

Après un changement de date de dernière minute et des restrictions sanitaires, la rando s'est bien déroulée le 24 octobre 2021.

Sous un beau soleil 698 marcheurs et 75 cyclos ont pu découvrir la belle campagne pluherlinoise et ses alentours. Le principal était assuré : relancer la rando. Les pluherlinois(es) étaient nombreux et heureux de se retrouver autour du verre de l'amitié.

Pour l'année 2022, nous vous donnons rendez-vous le 23 octobre pour la rando. Mais, nous espérons pouvoir compter sur des bénévoles les : 10 et 17 septembre 2022 près de la salle Françoise d'Amboise pour 2 premières matinées de nettoyage. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le bureau.



Claude LE MENELEC

ENTENTE SAINT MARC – CHAPELLE DE CARTUDO

Une association comme la nôtre naît d'une vision portée par des valeurs humaines. Ces valeurs sont notre boussole intérieure qui permet au navire de garder en ligne de mire un cap et qui le fait avancer vers notre principal objectif de la sauvegarde du patrimoine.

Difficile d'avancer me direz-vous dans la tempête d'une pandémie ... Pourtant, celui qui attend que tout danger soit écarté pour mettre les voiles, ne prendra jamais la mer (Thomas Fuller). Alors que le pessimiste se plaint du vent, que l'optimiste espère qu'il va changer, nous, nous ajustons nos voiles et avons décidé de les hisser à nouveau en 2022.

Le calendrier des prochaines activités est donc le suivant.

Fin avril, Saint Marc sera heureux de constater que son souvenir perdure au travers d'une messe célébrée dans la chapelle. Ce moment de piété précèdera un instant de convivialité autour d'un pot offert par l'association.

Le jeudi 26 mai se déroulera le traditionnel concours de boules bretonnes de l'Ascension. Saviez-vous que ce jeu est un héritier lointain de la pratique de la « sphéristique » par les Grecs dès le VIe siècle avant JC ?

La grande fête de la chapelle est prévue le samedi 16 juillet. Concours de palets, messe, fricassée et concert gratuit sont autant d'ingrédients dans votre bain de santé qui vous rendront vigueur et sourire.

Dans le cadre des animations des "mardis de l'été", un concert était organisé dans

la chapelle le 27 juillet dernier. Pendant plus d'une heure, nous avons pu apprécier les secrets de l'acoustique de ce lieu et voyager au son des guitares/voix du groupe pluherlinois Dalva.

Avant de clore cette page, il nous reste à vous souhaiter un bon vent en 2022 et à espérer que la Covid n'aura pas raison du bénévolat, art de la gratuité du cœur, du geste et du temps.

« Nouvel an, nouvel élan. Hissons les voiles et vogue la vie. »

Entente Saint Marc



(Paroles d'un banc public installé en mai 2021 devant la chapelle Notre-Dame de Cartudo)

« Je ne suis qu'un banc, il est vrai,
Mais le doux bois dont je suis fait,
Garde en mémoire les émotions intenses,
Et les lourds secrets de l'existence.
Alors, si vous passez dans ce lieu,
Que vous soyez tristes ou bien heureux,
Venez déposer pour un moment
Votre fardeau sur ce banc. »

ASSOCIATION ÉVEIL

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

**Communes de Caden,
Limerzel, Malansac,
Pluherlin et Saint Gravé**

Quelques changements dans l'équipe salariée:



Damien Le Gal remplace Thomas Gagneux en tant que directeur de l'accueil de loisirs enfance et Manon Fourage, animatrice enfance jeunesse, reprend la mission de Baptiste. Baptiste Trémoureux a commencé une nouvelle mission en tant que Conseiller Numérique France Service, pour accompagner les habitants dans leurs usages du numérique.

Animation enfance et jeunesse

- Accueil de loisirs de 3 à 10 ans des mercredis: pour s'adapter au contexte de crise sanitaire, les enfants sont pour le moment accueillis sur deux sites en fonction de leur origine géographique. Sur la commune de Pluherlin, les enfants sont accueillis à la garderie.

• Jeunesse:

Le foyer de Pluherlin est ouvert tous les vendredis de 17h30 à 19h30, hors vacances scolaires. Accès libre et gratuit pour les jeunes à partir de 11 ans.

• Vacances de février et de printemps 2022:

La commune de Caden accueillera l'accueil de loisirs des vacances de février, et Pluherlin, l'accueil de loisirs des vacances de printemps.

- **En cas de problèmes de mobilité, des navettes de transport sont possibles sur demande, après examen de votre situation.** N'hésitez pas à contacter le secrétariat.

Zoom sur la jeunesse

Depuis la rentrée de septembre une dizaine de jeunes du foyer des jeunes travaille autour de la réalisation d'une boîte à livre sous l'abribus du bourg.

Le projet:

s'appuyer sur le panneau en bois existant pour réaliser un graff d'un côté, et de l'autre installer des étagères et caisses pour accueillir vos livres.

La boîte à livre devrait voir le jour courant de l'hiver. Dans une logique de développement durable, les jeunes souhaitent réaliser les caisses et étagères à partir de récupération.

Si vous possédez des caisses à vins, planches en bois, vieilles étagères, n'hésitez pas à vous rapprocher du foyer des jeunes les vendredis soir ou de contacter directement Éveil.

Accompagnement à la scolarité, parentalité

• Ateliers collectifs:

Un atelier CLAS est proposé tous les jeudis, hors vacances scolaires pour les primaires de l'école Saint Gentien sur la commune de Pluherlin: atelier coup de pouce devoirs / graines

de curieux pour les enfants du CP au CM2, animé par Anne Séveno proposera un accompagnement des enfants sur la méthodologie, l'expression orale, l'organisation, la concentration, l'autonomie, dans un esprit d'entraide...

Sur cet atelier, des activités complémentaires au travail scolaire seront proposées: jeux de société, projet culturel, sorties... Un groupe de collégiens du collège de Malansac est également accompagné, tous les lundis soir autour du travail scolaire (organisation, expression orale, méthodologie...), et les mardis soir sur des projets autour du numérique, et le lien avec les activités jeunesse.

- **Point Accueil Écoute Parents:** vous vous posez des questions d'ordre éducatif avec vos enfants, vous avez besoin d'une écoute et d'un soutien pour vous accompagner dans une épreuve particulière (séparation, maladie...)? Vous pouvez bénéficier de quelques séances gratuites avec une accompagnatrice familiale, diplômée Éducatrice de Jeunes Enfants. Possibilité de prendre rendez-vous au secrétariat du centre social Éveil.



L'équipe de salariés, de gauche à droite:

Vanessa, contrat d'apprentissage en formation de Conseillère ESF - Margaux, animatrice jeunesse - Baptiste, conseiller numérique France service, Manon, animatrice enfance jeunesse - Valérie, directrice centre social - Marie, référente famille - Damien, directeur de l'accueil de loisirs enfance - Sabrina, secrétaire d'accueil - Elisabeth, secrétaire comptable - Toinon, directrice adjointe et coordinatrice enfance jeunesse famille - Marie Céline, animatrice et accompagnatrice de projets d'habitants - Anne, animatrice enfance et accompagnement à la scolarité.

Le Centre Social Éveil reste disponible et à l'écoute pour les familles qui ont besoin de soutien.

Solidarité – Familles – Habitants

• Les mercredis habitants :

Un mercredi sur deux, les habitants proposent un temps partagé, gratuit et ouvert à tous et toutes, pour se retrouver, échanger, participer à un atelier, passer un bon moment au Centre Social à Limerzel.

Si vous avez des problèmes de mobilité, des solutions de transport sont possibles. N'hésitez pas à contacter le secrétariat.

• Les sorties au marché :

Un lundi sur deux, des habitants s'organisent pour aller au marché de Questembert en minibus. Si vous êtes intéressé, renseignez-vous au centre social.

• Coup de pouce Numérique: Vous avez une difficulté liée aux outils numériques, vous aimeriez développer vos savoirs faire? Baptiste Trémoureux, conseiller numérique France Service, vous propose des temps d'accompagnement individuels gratuits ainsi que des permanences numériques régulières dans les médiathèques de Pluherlin, Saint Gravé et Caden.

Renouvellement du projet centre social :

Éveil travaille actuellement sur la rédaction de son projet centre social pour la CAF. Le nouveau projet s'appuie sur un diagnostic de territoire, sur un questionnaire habitants et sur différents temps de rencontre qui ont eu lieu au printemps, pendant l'été et depuis la rentrée. Le nouveau projet présentera les orientations de l'association sur les 4 prochaines années.

Nous contacter :

Centre Social ÉVEIL

8 rue de la Métairie

56220 LIMERZEL

Tél. 02 97 66 24 63

eveilcentresocial@orange.fr

www.eveilcentresocial.org

Facebook: page centre social Éveil

POMPIERS



VOUS AVEZ BESOIN D'EUX ... ILS ONT BESOIN DE VOUS

La Sécurité Civile en France repose essentiellement sur l'action des sapeurs-pompiers. Ils sont répartis en 3 catégories: les sapeurs-pompiers militaires, les sapeurs-pompiers professionnels (qui ont un statut de fonctionnaires territoriaux) et les sapeurs-pompiers volontaires.

Ces derniers représentent la part la plus importante des effectifs (environ 200 000 sur le territoire français).

Pour le Morbihan, les sapeurs-pompiers volontaires sont au nombre de 2 674 pour 393 sapeurs-pompiers professionnels, femmes et hommes. L'importance de cet effectif permet d'assurer une distribution des secours la plus appropriée qui soit.

Pour pérenniser cette distribution et leurs effectifs, les centres de secours, et plus particulièrement celui de votre commune, ont besoin de volontaires pour s'engager au profit de la population.

C'est pourquoi, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Morbihan et la Mairie de Pluherlin vous invitent à rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers volontaires de Rochefort en Terre.

Cette activité ne s'inscrit pas dans le

strict cadre du bénévolat.

En effet, en tant que sapeur-pompier volontaire, vous bénéficierez d'indemnités horaires tant pendant vos temps de formation que sur celui passé sur les lieux des interventions.

À noter que ces indemnités ne sont pas imposables, et n'entrent donc pas dans le calcul de vos revenus.

Il n'y a pas de profil type pour devenir sapeur-pompier volontaire.

Chacun d'entre vous, femme ou homme, peut assurer ces missions qui sont en majorité des opérations de secours à personnes.

Dans cet objectif, le centre de secours de Rochefort en Terre recherche des personnes susceptibles de rejoindre son effectif afin de le renforcer et permettre la pérennité de ses missions.

N'hésitez pas à contacter le chef de centre de Rochefort en Terre, pour plus

de renseignements. Le site Internet du SDIS 56 vous donnera également une vision du monde et de l'organisation des secours dans le Morbihan.

« Un engagement important, au service des autres »

RENSEIGNEMENTS

- Auprès du centre de secours de ROCHEFORT EN TERRE

Chef de centre:
CAPITAINE MAGNEN Claude
au 07 88 32 62 04

Mail: cmagnen@sdis56.fr

Adresse du centre: centre de secours - la Croix aux Moines
56220 Rochefort en Terre

- Auprès de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours:

Site internet: www.sdis56.fr

Bureau volontariat:
02 97 54 56 49

SDIS 56 – 40 rue Jean JAURES –
56000 Vannes

ILS SE SONT INSTALLÉS SUR LA COMMUNE : L'HERBARIUM DE CARADE

Nous avons échangé avec Morgane et Florian qui viennent de créer une nouvelle activité sur la commune, l'Herbarium de Carade

Pourquoi venir s'installer à Pluherlin ?

On doit vous avouer qu'on ne connaissait pas Pluherlin avant de venir s'y installer en Novembre 2020 !

On cherchait une maison d'habitation avec au moins 1Ha5 de terrain aux alentours de Questembert et nos recherches nous ont mené sur la commune de Pluherlin.

À chaque maison que l'on a pu visiter avant celle-ci nous allions toujours faire un tour dans le centre du village et dans les commerces pour y cerner l'ambiance et l'accueil des villageois, et nous avons à l'époque été enchantés de ce premier échange avec les commerçants de la place de l'église ! Cela nous avait alors confortés sur le fait que nous voulions venir nous installer ici et nous avons donc déposé nos valises à l'automne 2020 au lieu-dit Carade au cœur d'un grand terrain de 2Ha.

Qu'est-ce que vous y faites ?

Nous avons créé notre entreprise nommée « **L'Herbarium de Carade** » dans laquelle nous produisons des plants potagers bio et des tisanes au cannabidiol (CBD).

Notre terrain a reçu le label bio cet été, et nous travaillons uniquement avec les principes de la permaculture, de l'agroécologie et du sol vivant.

Notre but est de cultiver des plantes aromatiques et médicinales pour les faire sécher et les intégrer dans nos tisanes. Nous avons également la volonté de venir replanter une forêt, un verger, un maximum d'arbres et haies diverses pour accueillir la biodiversité.

Nous allons également bientôt passer le terrain en refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux). Actuellement nous essayons de travailler avec le moins d'outils motorisés possible.

Par exemple, nous n'avons pas de tracteur, alors pour nettoyer et désherber nos planches de cultures nous avons mis en place un poulailler



"NOTRE ATELIER OÙ L'ON PRÉPARE
LES MÉLANGES DE TISANES
ET OÙ L'ON LES MET EN SACHET."

mobile sur une vieille remorque de caravane et ce sont nos poules qui viennent gratter la terre pour la nettoyer.

Vous pouvez retrouver les points de vente de nos tisanes et thés au CBD sur www.herbariumdecarade.com et sur les réseaux sociaux, ou venir nous rendre visite directement.

Quel est votre ressenti sur le territoire ?

Nous sommes plus que ravis d'avoir pris la décision de nous installer ici !

Le territoire est très dynamique et les habitants, tout comme nos élus, sont très au fait de l'enjeu écologique et beaucoup de choses sont mises en place pour augmenter la biodiversité du secteur.

Nous nous sentons très bien accueillis et nous avons déjà presque l'impression d'avoir toujours habité ici.

Nous ne changerions de région pour rien au monde !

L'herbarium de Carade

Florian Saupin et Morgane Kriegenhofer

06 23 78 87 98 et 06 29 40 21 48

Carade

56220 PLUHERLIN

LES PETITES ANNONCES

AURÉLIEN BENOÎT ABCHAUFFAGE

Chauffage, climatisation et plomberie
Installation et rénovation
Particuliers et professionnels

Agréé QualiBois et QualiParc
Attestations capacité froid

Contact : 02 90 79 96 67
contact@abchauffage.fr

MICKAEL MELUC MULTI SERVICE

Maçonnerie • Petit bricolage
Aménagement de site et
Travaux divers d'espaces naturels
(taille de haie, tonte de pelouse, petit élagage)
Vente de bois de chauffage

Contact : 06 99 25 22 02
meluc.mickael@orange.fr

LES « TOURNÉES ANIMÉES » DE VIOLAINE

Cet été 2021, Violaine Frappesauce et son cheval Stourm ont repris pour la 12e saison les tournées de l'Équicerie, une épicerie ambulante à cheval sur les routes de Pluherlin à Rochefort-en-Terre.

Un rendez-vous saisonnier qui a trouvé ses habitués au fil des années en apportant aux habitants le nécessaire à la porte de chez eux.

Cette année, Violaine a souhaité associer une prestation musicale à chaque tournée.

« C'est important de retrouver de la culture et du bon temps. »

Violaine a proposé des artistes locaux chaque samedi du 29 mai au 11 septembre, avec une prestation à la place du Puits, à Rochefort, à 16 h 30, puis sur le parvis de l'église de Pluherlin, à 18 h 30.

Elle a été soutenue financièrement dans ce projet par les communes de Rochefort et de Pluherlin.

Le but était de mettre en avant des artistes que nous avons la chance d'avoir sur notre territoire.

Ce sont entre autre produits :

Le trio à quatre de Guillaume Le Rat de Saint Gravé et Rochefort-en-Terre, Barbara Le Toqueux, de Larré, Christophe et Eva de la compagnie Artémusie, de Saint-Gravé, le duo de blues Dalva, Pluherlinois, Fabrice Renault, notre clown de Saint Marcel, le groupe Mifalda, de Malansac et St Jacut-Les-Pins, Seudjedo Clod Club de Limerzel et Questembert ...

Des rendez-vous d'après confinements très appréciés qui ont permis de soutenir des artistes locaux et de relancer des soirées chaleureuses et conviviales.



ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE

Savez-vous que la Fédération Nationale des Accidentés de la Vie, dont le siège se trouve à SAINT ETIENNE, possède son groupement Interdépartemental 56/29/44 à LORIENT au 5 rue Maître Esvelin et dispose de plusieurs sections locales dans le Morbihan, dont une à ROCHEFORT-EN-TERRE ?

Cette section compte à elle seule environ une soixantaine d'Adhérents au niveau local et couvre géographiquement les secteurs des communes de :

ROCHEFORT-EN-TERRE, CADEN, LIMERZEL, MALANSAC, PLUHERLIN, SAINT-GRAVE, PLEUCADEUC.

Les accidents, malheureusement, n'arrivent pas qu'aux autres.

Vous pouvez être concerné demain, dès lors, vous aurez des intérêts à garantir, des droits à faire valoir.

Victime d'accident du travail, de la route, atteint de maladie professionnelle, ou handicapé, vous éprouverez des difficultés face à une législation

complexe, à des organismes tatillons qui contesteront ou tenteront de restreindre vos droits.

Chaque année, dans l'industrie, le bâtiment, l'agriculture, le commerce, l'artisanat ou les services, les accidents du travail ou les maladies professionnelles entraînent une incapacité permanente.

Seul, vous serez désarmé face aux tracasseries administratives.

Grâce à la FNATH, avec votre accident ou votre handicap, vous ne serez plus seul face au mur des administrations.

N'attendez pas ! Rejoignez la section locale la plus proche de votre domicile qui mettra tout en œuvre pour vous accueillir concernant la constitution

de votre dossier, vous conseiller, vous représenter devant les juridictions compétentes et vous offrir les qualités d'une vie associative.

La Fédération n'est pas un service contentieux, mais une association gérée par et pour les handicapés dans un esprit de solidarité, dans le respect du principe d'indépendance et de neutralité.

N'hésitez pas à consulter la section locale de ROCHEFORT-EN-TERRE.

Permanence : celle-ci se tient tous les 3^e jeudis du mois à la Salle Polyvalente de Rochefort-en-Terre de 15 h 45 à 16 h 30 avec un délégué départemental, ainsi que des membres bénévoles.

ADMR

Le service d'aide à domicile de la naissance à la fin de vie

Dans les premières années de son existence, l'ADMR intervenait surtout pour des tâches ménagères ; entretien de la maison ; repassage.

Aujourd'hui, le vieillissement de la population fait que nos personnes âgées demandent à rester le plus tard possible à la maison avec un accompagnement de tous les instants. Nos aides à domicile assurent cette présence matin, midi et soir, bien souvent en lien avec les aides-soignantes.

Depuis le 1^{er} octobre, le travail des aides à domicile a été enfin revalorisé et payé à sa juste valeur.

Pour plus de confort, 17 véhicules ont été déployés sur le territoire de l'association de Malansac, ce projet est une vraie reconnaissance pour ces professionnelles qui sillonnent les routes.

Quant au portage de repas, il continue sa progression.

Pour aborder 2022, nous serons dans un nouveau local plus fonctionnel, à côté de la maison médicale.

N'hésitez pas à nous contacter pour

tous ces services : aide à la personne, ménage, repassage, portage de repas, assistance « Filien »...

Vous pouvez bénéficier d'aides financières auprès de vos caisses de retraite et d'un crédit d'impôts de 50 % du montant des dépenses engagées.

La Présidente, M.O.Colineaux

**8, place des Fours à Pots
56220 – Malansac
Tél. 02 97 66 21 90**

Mail : malansac@admr56.com





IRIS CINEMA

Début 2022 au cinéma IRIS à Questembert le cycle " FROID POLAR" reprend ses droits. Au programme 4 GRANDS FILMS POLICIER THRILLER. Pour chaque séance une présentation et animation, quizz et places de ciné à gagner. Les dates à retenir: les 2 derniers dimanches de janvier et les 2^{ème} et 3^{ème} dimanches de février.

Pour suivre l'ensemble de nos programmes vous pouvez également vous reporter

Au site internet du cinéma Iris:

<https://www.iris-cinema-questembert.com/>

À notre page Facebook:

<https://www.facebook.com/iriscinema/>

Et nos programmes papiers, diffusés également par les quotidiens de presse.



L'ASSOCIATION BRETONNE DES AMIS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

Le chemin de Saint Jacques de Compostelle au départ de Bretagne traverse la commune de PLUHERLIN et l'Association Bretonne des Amis de Saint Jacques de Compostelle s'efforce, de trouver des accueils afin que les pèlerins puissent dormir et se restaurer sur leur périple.

En quoi consiste l' « Accueils Pèlerins » ? Il s'agit de recevoir chez soi, moyennant une participation aux frais, des pèlerins qui sont partis de Bretagne en direction de St Jacques de Compostelle en Espagne et ce, pour une seule nuit, car le lendemain, le pèlerin sera à 20, 25 ou 30 kilomètres!

À cet effet, nous recherchons des personnes susceptibles d'accueillir les pèlerins. Pour les personnes intéressées, contacter :

Jean Yves MORHAN au 06 63 26 34 29

www.compostelle-bretagne.fr



ESPACE FRANCE SERVICES

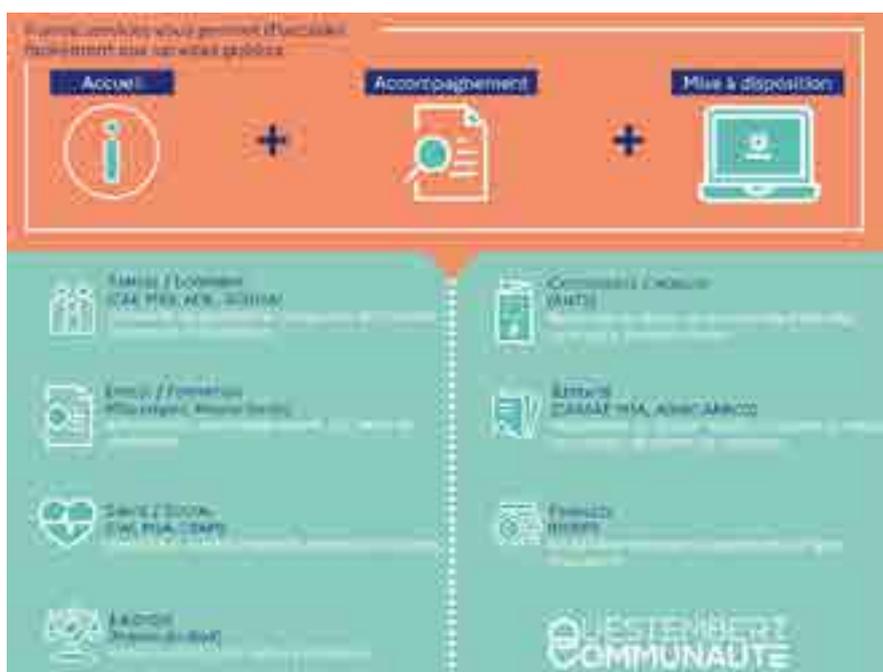
Ouverture d'un nouvel espace France Services porté par Questembert Communauté : « un service à votre écoute, gratuit, qui facilite vos démarches administratives »

Dans la volonté d'un retour du service public au sein des territoires, Questembert Communauté a ouvert son espace France services le 1er octobre dernier.

Cet espace ouvert à tous, permet aux habitants de Questembert et des communes environnantes d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics :

Des agents France services, formés et disponibles, vous accompagnent ainsi dans vos démarches administratives notamment sur le versant numérique mais aussi papier : immatriculation de véhicules, demande d'allocations, carte grise, impôts, permis de conduire, demande de pension de retraite, accès à vos services en ligne...

L'espace France services vous donne accès à des postes informatiques en libre-service pour vos démarches en autonomie.



Une permanence de la DGFIP à l'espace France Services

Depuis le 19 octobre, la DGFIP assure une permanence sur rendez-vous au sein de l'espace France services de Questembert Communauté les 1^{ers} et 3^{es} mardis de chaque mois pour répondre à vos questions relatives à votre avis d'imposition, votre avis de taxe foncière, le calcul d'un impôt, le paiement d'un impôt, le prélèvement à la source...

Vous pouvez prendre rendez-vous en vous rendant sur le site impots.gouv.fr dans la rubrique contact ou en vous connectant à votre espace personnel. Pour toutes informations fiscales, vous avez aussi la possibilité de contacter des agents de la DGFIP par téléphone au 0 809 401 401 (de 8h30 à 19h00 du lundi au vendredi).

De nombreux autres partenaires effectuent également des permanences exclusivement sur rendez-vous au sein de l'espace France services tels que l'Espace Autonomie Santé (EAS), la maison du droit, le conciliateur de justice, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), BGE ou encore SOLIHA.

Informations complémentaires

L'ouverture de l'espace France services implique le changement des horaires du siège communautaire (situé au 8 avenue de la Gare). Il sera désormais fermé le vendredi après-midi.

Voici les nouveaux horaires d'ouverture au public effectifs au 1^{er} novembre 2021 :

Lundi	9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h00
Mardi	9h00 – 12h30
Mercredi	9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h00
Jeudi	9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h00
Vendredi	9h00 – 12h30

Les services du siège communautaire sont joignables au 02 97 26 59 51 sur ces mêmes horaires.



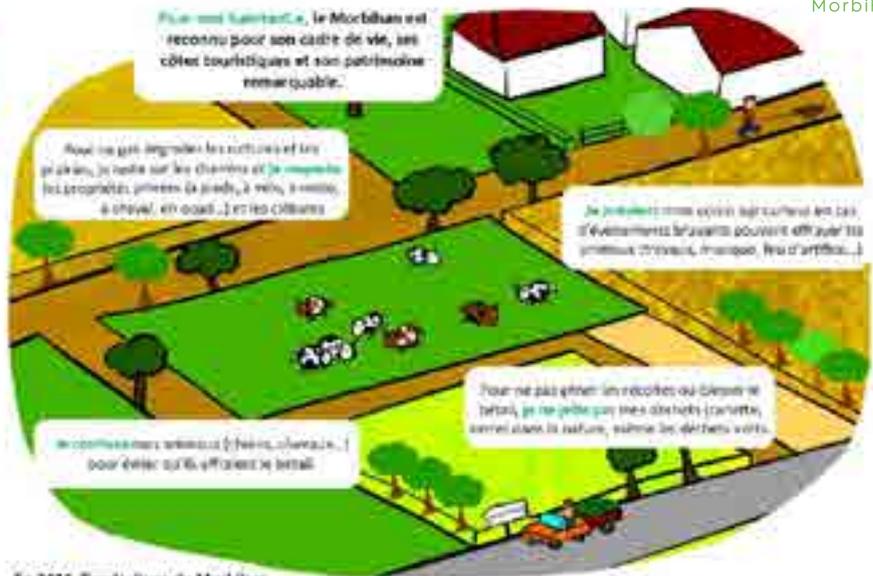
RÉS'AGRI
Morbihan

LUTTE CONTRE LES BRUITS DU VOISINAGE

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

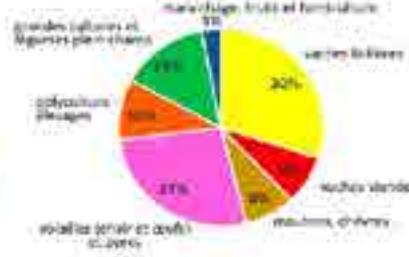
- du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

PETIT GUIDE DE BON VOISINAGE



En 2019, l'agriculture du Morbihan

La surface agricole représente 54 % de la surface du territoire.



1700 chefs de d'entreprise et salariés

500 entreprises
17% en agriculture biologique
600 entreprises en circuit court

qualité élevée par les Agri de nos productions. Avec l'appui de :



Je produis pour vous

Des produits végétaux : légumes, fruits, céréales...

Des produits animaux : lait de vache, de chèvre, de brebis, de chèvre...

De la viande de bœuf, de porc, de volaille, de mouton, de lapin...

De l'énergie (bois, bagasse, biométhane)

J'agis pour l'environnement, la biodiversité, le paysage et l'économie du territoire

- Je recycle les déchets
- J'utilise des déchets des collectivités comme fertilisants
- Je stocke du bois
- Je crée des emplois : on ne peut pas avoir une agriculture durable sans emplois agricoles

CONTACTS

RÉS'AGRI Pays de Penzé
02 97 28 21 30

RÉS'AGRI Pays de Bel-Morvan
02 97 28 21 30

RÉS'AGRI de la région de la Penzé
02 97 28 21 30

RÉS'AGRI Cote à la Bourdonnais
02 97 28 21 30

RÉS'AGRI Sud de Morbihan
02 97 28 21 30

RÉS'AGRI Ile-Réunis à Lorient
02 97 28 21 30

RÉS'AGRI 56
resagri56@gmail.com

TÉMOIGNAGE D'UN HABITANT

« Fier d'être Pluherlinois ! », c'est ce que pourrait déclarer Bernard Magnen.



Bernard est né en 1941, au village de Bois Bréhan, à la limite de Molac. Enfance heureuse. L'école ? « J'y suis allé de 7 à 14 ans, avec deux gars du coin. Plus de 5 kilomètres pour y aller, en galoches, en passant par Carlevaux, le pont de l'église et la Croix aux Chênes, la musette à l'épaule, contenant la gamelle de soupe qu'on mangeait dehors au croisement de l'Argobe. On entrait au café du coin très rarement, seulement quand il faisait très froid. » Une autre époque que l'on ne connaît aujourd'hui que dans les pays en voie de développement. Mine de rien, 11 kilomètres à pied chaque jour scolaire, pendant sept années, c'est la moitié d'un tour de la terre.

De 14 à 20 ans, Bernard participe activement à tous les travaux de la petite ferme familiale « une dizaine d'hectares et 4 ou 5 vaches » se souvient-il. Puis, c'est le moment du service militaire : 4 mois à la Lande d'Ouéé, en Ille et Vilaine, suivis, pour en terminer avec ses 2 ans, d'un long séjour au camp militaire de Bitche, en Moselle, bien trop loin pour revenir souvent en permission.

À 22 ans, retour à la ferme, pendant 4 années, avant d'être embauché à l'usine Michelin de Vannes. « Je faisais les trois-huit, en production des structures métalliques pour les pneus. Au début des années 70, Michelin, c'était une boîte de 1500 ouvriers. Je me rendais avec ma 2cv, puis en 4l, à la gare de Questembert et de là, on prenait le car. »

En 1967, Bernard se marie avec une Pluherlinoise, Maryvonne Josse. « Nos deux grands-pères étaient des copains. » En attendant la construction de leur maison à la Julauderie, le jeune couple vit 3 ans à Vannes, puis 2 à Questembert et 1 an à la Pichonnerie, en face du stade

de Pluherlin. Un présage ? En tout cas, c'est à ce moment-là qu'il entre à la "Gentienne", le club de sport. Le président de l'époque, Alain Le Gall, l'engage. « Il était à ramasser des bouteilles autour du terrain ; je lui ai donné un coup de main. C'est comme ça que tout a commencé. » Trois ans plus tard, il devient président et le restera pendant 9 ans (de 1975 à 1984), puis encore pendant 2 ans (de 86 à 88), laissant ensuite sa place à Gilles Jagut. « Je tiens à remercier particulièrement le secrétaire, Georges Pédron, qui faisait un sacré boulot et aussi le trésorier, Jean Magnen. » En 49 ans d'activités dans le bureau, Bernard a connu 10 présidents. En plus de sa responsabilité à la tête de la "Gentienne", il a œuvré à la buvette, a tracé les terrains pendant presque 40 ans, s'est occupé d'équipes de minimes le samedi... A l'époque, le club gérait aussi une équipe de basket féminine et du tennis de table. Les gros travaux étaient réalisés par les bénévoles, au moins une fois par an. « Il suffisait de faire un appel et entre 15 et 20 personnes arrivaient le samedi matin, des membres du bureau, mais aussi des joueurs et des parents. Après avoir bien bossé, le midi, c'était pique-nique sur le terrain dans une bonne ambiance. » Un exemple ? « En 1978, on a créé le terrain de basket dans la cour de l'école publique qui n'accueillait plus d'élèves (aujourd'hui, salle polyvalente). Il a fallu abattre les hauts murs qui entouraient la cour de récréation. Des tracteurs, en grand nombre, ont fait des allers-retours jusqu'à la Vallée, pour empierrier un chemin. À midi, tout était terminé. »

Le bénévolat de Bernard ne s'arrête pas au club. C'est aussi 25 années de conseil municipal, de 1983 à 2008, sous les 3 mandats de Pierre Fréoux et 1 d'Alain Richard, faisant partie des commissions

voirie, transport scolaire, syndicat des eaux, syndicat de la vallée de l'Arz...

Il fut également vice-président dans le bureau de l'OGEC, avec François Jagut, de 1972 à 1984. Là aussi, les travaux s'enchaînent en équipe, surtout à l'école des filles : peintures extérieures, chaque été pendant 1 semaine, entretien du terrain, aire de jeux, faux plafond du grenier...

Encore des travaux avec les amis de la chapelle de Cartudo, au sein de l'Association "St Marc" : nettoyage des chemins, réparation des murs de la chapelle... et la préparation de la fête, un dimanche de chaque début juillet. « Après la messe, le repas sur le pré, suivi des mémorables jeux inter-quartiers. Il fallait faire venir et ramener les tables, les marmites, le matériel, avec des charrettes. Que des bons souvenirs ! »

Encore et toujours des coups de main dans l'organisation des kermesses, celle des écoles, celle de la paroisse et plus récemment, lors des préparatifs pour les fameuses "Fêtes du Pain", à la mi-août. Souvenirs des corvées de vaisselle : « Les premières années, on finissait tout juste d'essuyer les dernières piles d'assiettes ayant servi le midi qu'il fallait les reposer sur les tables pour le dîner. »

Enfance, vie scolaire, travaux à la ferme, service militaire, vie professionnelle... les hommes de cette génération sont nombreux à avoir connu ces moments. Vie ordinaire en somme, mais là où Bernard se démarque, c'est bien par ses très nombreuses activités bénévoles jusqu'à ces jours-ci. Souhaitons-lui d'apprécier désormais des temps de repos bien mérités, à quelques centaines de mètres de sa maison natale, dans cette vallée de l'Arz si paisible et verdoyante. Qu'il profite pleinement avec Maryvonne de ses enfants et petits-enfants, tous encore Pluherlinois, de sa famille et de ses nombreux amis, la plupart rencontrés lors de ces moments conviviaux partagés tout au long de sa vie.

Bel exemple pour une jeunesse pluherlinoise qui, à son tour, s'engage dans des responsabilités au sein de diverses associations. Non, malgré quelques idées reçues, parfois vraies, mais souvent fausses, sur la jeunesse actuelle, le bénévolat n'est pas mort.

Merci Bernard.

PLUHERLIN AU FIL DU TEMPS (2)

Les randonneurs et vététistes connaissent bien les creux et bosses du relief de la commune (altitude minimum de 13 mètres au niveau de l'Arz et maximum de 101 m à Grée de Kerpena). En parcourant le circuit "des palis" (12 kms), les marcheurs empruntent des sentes sur les Grées, ces collines de schiste dont les filons ont été exploités par des générations de "perrious" (déformation de "pierrous"), souvent des agriculteurs qui laissaient à leur femme leur petite ferme et leur maigre bétail et devenaient pour un temps carriers, appelés hommes de fond, fendeurs ou simples tâcherons chargés de déblayer les déchets ou de pomper l'eau.

J'ai conté l'histoire des ardoisières du Pont de l'église et de la Croix aux Chênes dans 4 articles parus dans les bulletins de 2008 et 2009. Cependant, je voudrais rappeler, après avoir lu récemment un document des archives diocésaines, l'accident qui coûta la vie à 6 Pluherlinois. Extrait de la "Semaine Religieuse du 21 octobre 1875": « Une catastrophe terrible vient de porter la désolation dans notre paroisse. Vendredi dernier, vers onze heures du matin, une énorme roche schisteuse s'est tout à coup écroulée, ensevelissant sous ses débris six des ouvriers employés à l'extraction de l'ardoise, en blessant plus ou moins grièvement quatre autres. » À la lecture de ce document, la tradition orale s'est réveillée, rappelant des dires de grands-parents qui racontaient qu'une explosion s'était produite dans une des carrières de la "Croix aux Chênes", projetant des débris d'ardoises sur les champs et prés entre ce lieu-dit et la "Grée Mahé". Les ouvriers, qui étaient sortis à la suite d'un bruit suspect, seraient retournés sur le lieu d'extraction, pensant avoir le temps d'aller récupérer leurs outils. Je rappelle leurs noms: Jean-Louis

LE GARNEC, 21 ans, mort le 15 octobre à 4 heures du soir - François-Marie CLAUDIC, 36 ans, mort le 15, à 6 h du soir, époux de Jeanne-Marie HERCOUET - Claude BEDARD, 44 ans, mort le 16 octobre, à 8 h du matin, époux de Louise SABOT - Joachim-Marie RIO, 28 ans, mort le 17, à 4 h du soir, époux de Marie-Julienne LE CLAIRE - Mathurin GERGAUD, 58 ans, mort le 18, à 1 h du soir, époux de Marie-Julienne BELLAMY - Jean-Marie BOEFFARD, 45 ans, mort le 20, à 3h au soir, époux de Guillemette JUHEL.

Reprenons le circuit. En redescendant vers le sud, on atteint, en prenant le chemin "des morts" (limite de commune entre Pluherlin et Rochefort) le site du Moulin Neuf. Une parenthèse: ce chemin est appelé ainsi parce qu'il permettait aux familles endeuillées du nord-est de la commune (le pont de Quénelet n'existant pas encore) de conduire leur mort à l'église paroissiale sans passer par Rochefort, ce qui aurait



nécessité de payer une taxe. Au moins, une des 2 roues de la charrette se trouvait sur Pluherlin.

Le retour vers le bourg se fait par le très enchanteur bois de "Bézy". Les pas fatigués foulent alors un sol granitique. Autant l'historique des ardoisières et le travail qu'on y effectuait sont connus, autant l'historique des carrières de granit et le travail des tailleurs de pierres le sont beaucoup moins.

Pour en savoir davantage, j'ai pris contact avec quelques connaisseurs en granit qui nous apportent des renseignements intéressants. Tout d'abord, Michel Guiguin, bien connu des Pluherlinois, qui connaît toutes les facettes du métier (extraction, taille, pose...) et s'est formé, après son départ en retraite, pour acquérir les techniques de la sculpture et ainsi continuer à assouvir sa passion pour la pierre. Michel a d'abord été apprenti avec Georges Guihard dans la carrière de Clergerel, avant de travailler avec son père, Jean, dans la carrière familiale de la "grée des taupiers", à droite au croisement des routes de Brohéac et de Kerpena. C'est de cette carrière que le granit ayant servi à la construction du monument aux morts de la Grande Métairie, inauguré en 1947, a été extrait et taillé. Il rappelle qu'à l'époque, chaque carrière disposait d'une petite forge pour affûter les burins. Tout s'est arrêté en cet endroit en 1968. Avant eux, deux autres générations de tailleurs de pierres. Le grand-père maternel de Michel, Jean Aguillon, exploitait les carrières de Bézy, propriété de la famille Marquer de Questembert; il avait une douzaine, parfois une quinzaine de carriers, fendeurs, tailleurs. Les apprentis tailleurs travaillaient sur les moellons (pierres de construction suffisamment petites pour être transportées manuellement), utilisés pour l'élévation de murs. Le tailleur

Informations diverses

expérimenté travaillait les blocs de pierre plus importants qui allaient servir pour des encadrements de portes et de fenêtres, des piliers, des cheminées. Le site a dû fermer autour des années 1940.

Est-ce que ces exploitations étaient, dès le XVI^e siècle et sans doute bien avant, très importantes au point d'être les sources de production de la plupart des constructions de la région? D'après Jean-Michel Danilo de Pluherlin et Christian Danilo de Rochefort, même si certaines maisons ont été construites ici et là, en campagne, en utilisant le granit d'un filon plus proche, il s'avère que l'on reconnaît dans les maisons d'habitations, dans les monuments et édifices religieux de Pluherlin et de Rochefort, la texture d'un granit très fin, teinté de jaune, celui de Bézy.

Revenons à nos marcheurs. En haut du bois de Bézy, le bourg apparaît. C'est la fin du circuit. Prière de penser à tous ceux qui ont passé une vie de labeur très pénible dans ces carrières et parfois en sont morts, pour offrir à toutes les générations futures le cachet bien particulier de notre commune et des bourgades environnantes. Partout sur le territoire

communal subsistent et subsisteront toujours, grâce à l'action des associations de sauvegarde du patrimoine et aux travaux de rénovation et d'entretien des différentes frairies (subdivisions de la paroisse), les souvenirs visibles d'une époque révolue: chapelles, fontaines, moulins, châteaux et vieilles demeures, lavoirs, croix, ponts, fours à pain, cadrans solaires... en n'oubliant pas la recherche et la remise en état de vieux matériel (tracteurs, batteuse, égreneuse, alambic, machine à



bois, broyeur d'ajoncs...) qui faisait le bonheur des petits et des grands lors des défilés, avant la Fête du Pain et des Traditions, le 15 août, pendant plus de 20 ans.

Arrivée au bourg. Un dernier regard sur les pierres de granit de Bézy, dont celles de l'église; un ultime, vers ces grandes dalles de schiste plantées au nord et à l'est du sanctuaire, semblant tournées vers leurs lieux d'extraction sur les grées. Elles servaient autrefois de clôtures en bordures de champs ou de chemins. Elles ont donné leur nom au circuit qui fait découvrir Pluherlin à de très nombreux randonneurs: le "circuit des palis".

Avec la géographie et la géologie de la commune, nous avons, un peu, remonté le temps. La prochaine fois, nous ferons un grand bond, puisqu'il nous faudra remonter plusieurs millénaires pour trouver les premières empreintes humaines dans l'actuel territoire de notre commune.

Merci à tous les plus ou moins Anciens qui, par leur témoignage, ont permis la rédaction de cet article.

Y L



CALENDRIER DES FÊTES 2022 DE PLUHERLIN

Sous réserve de modification

Janvier

- 05 Galettes des Rois – Club des Aînés
- 08 Vœux de la Municipalité
- 14 AG – Galettes des Rois – Amicale Bouliste
- 22 Repas – PIEROKAMALI
- 22 AG – La Roue Pluherlinoise
- 29 Repas du CCAS 2021
- 29 Galettes des Rois – Gentienne

Février

- 02 Crêpes – Club des Aînés
- 05 Fez-Noz – Bugalé Piélin
- 12 Repas – GENTIANNE
- 26 Repas – Les Toqués (à confirmer)

Mars

- 02 Réunion mensuelle – Club des Aînés
- 04 AG – Société de Chasse
- 05 Repas – Breiz Compétition Auto (à confirmer)
- 12 ou Repas – E.S.P.R.
- 19 Fête du Souvenir – F.N.A.C.A.
- 26 Soirée Théâtre – La Roue Pluherlinoise

Avril

- 01 Bol de riz – Paroisse
- 06 Réunion mensuelle – Club des Aînés
- 24 Concours de Boules – Amicale Bouliste
- 30 Rallye du Morbihan – Breiz Compétition Auto

Mai

- 01 Rallye du Morbihan – Breiz Compétition Auto
- 04 Réunion Mensuelle – Club des Aînés
- 09 Semaine de Cirque – Ecole Saint Gentien
- 15 Vide Grenier – Chapelle de la Barre
- 26 Concours de Boules – Chapelle de Cartudo
- 26 Week-end – Comité de jumelage Incourt

Juin

- 01 Réunion mensuelle – Club des Aînés
- 05 Concours de Pétanques – Société de Chasse
- 19 Kermesse de l'école St Gentien – A.P.E.L.
- 25 Fête à la Chapelle de la Barre

Juillet

- 02 Repas – Société de Chasse
- 16 Fête à la Chapelle de Cartudo
- 24 Concours de Boules – Amicale Bouliste

Août

- 15 Fête du Pain – Comité Fête du Pain
- 27 Concours de boules – Amis de Bon Réconfort
- 28

Septembre

- 02 AG – Société de Chasse
- 07 Réunion mensuelle – Club des Aînés
- 11 Concours de Boules – Amicale Bouliste

Octobre

- 05 Réunion Mensuelle – Club des Aînés
- 08 Repas – A.P.E.L.
- 13 AG – Gymnastique volontaire
- 14 Bilan Fête du Pain – Comité Fête du Pain
- 15 Repas – E.S.P.R.
- 23 Rando VTT, pédestre et cyclo – Sports et Loisirs
- 29 Animation – PIEROKAMALI

Novembre

- 02 Réunion mensuelle – Club des Aînés
- 04 AG – Les Toqués
- 05 Café-Théâtre – Théâtre Arz Scène
- 11 F.N.A.C.A.
- 19 Café-Théâtre – Théâtre Arz Scène
- 26 Repas du CCAS 2022
- 26 Café-Théâtre – Théâtre Arz Scène
- 27

Décembre

- 03 Fez-Noz – Bugalé Piélin
- 03 Café-Théâtre – Théâtre Arz Scène
- 07 Réunion Mensuelle – Club des Aînés
- 17 Arbre de Noël – APEL – Asphodèle
- 18 Animation de Noël – Comité Fête du Pain



Cérémonie du 11 novembre 2021



Argent de poche 2021



Départ de la rando cyclo



Chantier des vestiaires



Remise d'un diplôme ...
Yves LEPART par la ligue de Bretagne



Rando des Grées



Pluherlin Rando asso culturelle 21



Rencontre des jeunes du groupement

